



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.9
26 septembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA NEUVIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 25 septembre 1985, à 15 heures

- Président : M. de PINIÉS (Espagne)
- puis : M. AL-ASHTAL (Yémen démocratique)
(Vice-Président)
- puis : M. MORENO-SALCEDO (Philippines)
(Vice-Président)
- Allocution de Son Excellence, M. Samora Moises Machel, Président de la République populaire du Mozambique
 - Débat général [9] (suite)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-075G, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Déclarations de :

M. Clark (Canada)

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

M. Malmierca Peoli (Cuba)

M. Van Den Broek (Pays-Bas)

M. Gutierrez (Costa Rica)

La séance est ouverte à 15 h 30.

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE M. SAMORA MOISES MACHEL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va entendre une déclaration de S. Exc. M. Samora Moisés Machel, président de la République populaire du Mozambique.

M. Samora Moises Machel, président de la République populaire du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. Exc. M. Samora Moisés Machel, Président de la République populaire du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le PRESIDENT MACHEL (Mozambique) (parle en portugais; interprétation d'après un texte en anglais fourni par la délégation) : La République populaire du Mozambique est profondément attristée par les pertes de vies humaines, le nombre de personnes éprouvées et les énormes ravages occasionnés par les tremblements de terre qui, les 19 et 20 septembre 1985, ont frappé plusieurs régions du Mexique, en particulier sa capitale. En cette heure de douleur et de deuil, nous tenons à exprimer nos sentiments sincères de solidarité et d'appui au Gouvernement et au peuple mexicains.

Je prends la parole devant cette auguste Assemblée à une date qui a une importance profonde et exaltante pour le peuple mozambicain. Il y a juste 21 ans de cela, le 25 septembre 1964, le Front de libération du Mozambique a proclamé une insurrection armée généralisée contre le colonialisme. Ce jour-là, les armes des combattants de la liberté ont ouvert la voie qui devait nous mener à l'indépendance 11 ans plus tard. Nous rappelons cette date historique pour notre peuple afin de pouvoir saluer en même temps le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies à l'appui de la juste lutte de libération des peuples opprimés.

Avec la réalisation d'une indépendance rudement gagnée, le Mozambique a pu également réaliser une autre de ses aspirations les plus profondes : se joindre à la communauté des nations souveraines du monde et participer à la quête de compréhension, de coopération et de relations harmonieuses entre peuples et Etats.

Le Président Machel

Dix années se sont écoulées depuis notre accession à l'indépendance. Nous disons avec une juste fierté que, pendant cette période, la République populaire du Mozambique a pu établir et consolider ses relations avec la plupart des pays et a pu augmenter sa participation active dans le système des Nations Unies. En saluant les délégations présentes à cette quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous saluons l'esprit qui inspire l'instance la plus universelle de la communauté internationale : la détermination commune de résoudre les problèmes que l'humanité connaît encore.

Au nom de la République populaire du Mozambique, je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection unanime à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Présider l'instance suprême de notre Organisation au cours d'une période caractérisée par des tensions accrues et des conflits dans plusieurs parties du monde est une lourde responsabilité. Nous sommes certains que, grâce à votre longue expérience de la diplomatie, et vous inspirant des principes de notre Organisation, vous saurez présider avec succès les travaux de cette session historique.

Nous saluons le rôle joué par votre prédécesseur, l'ambassadeur Paul Lusaka, qui a sagement guidé les travaux de la trente-neuvième session. Pendant son mandat, il a fidèlement interprété les aspirations à la liberté, à l'indépendance, à la paix et au progrès des peuples.

Nous voudrions également, en cette occasion, saluer M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour sa détermination et sa constance dans l'application des buts et principes de notre Charte.

Il y a 40 ans de cela, l'humanité sortait, profondément blessée, de la conflagration la plus étendue et la plus brutale de son histoire.

Le président Machel

Les Nations Unies sont nées parce que toute l'humanité a compris qu'il fallait à tout prix empêcher la fièvre de guerre de dominer notre planète, une fièvre qui pouvait coûter la vie à des millions d'êtres humains, anéantir ce que l'homme avait accompli et noyer dans le sang les rêves de nos enfants et les espoirs de notre jeunesse. Telle était, et telle est encore, la tâche primordiale des Nations Unies. Cependant, la paix n'est pas simplement l'absence de guerre. C'est avant tout la non-existence des causes de la guerre, et notre Organisation a joué un rôle fondamental à cet égard durant ses quarante années d'existence.

Il y a 40 ans, lorsque la Charte des Nations Unies a été signée à San Francisco, l'Organisation comptait tout juste 51 pays. Aujourd'hui la famille des Nations Unies a grandi, de nouveaux Membres y ont été admis, et ses fonctions sont devenues plus variées et plus complexes. Les Nations Unies présentent actuellement un caractère universel. Cette universalité reflète le bien-fondé des buts et principes consacrés dans la Charte et les valeurs universelles qu'elle contient. Notre Organisation est ainsi devenue l'instrument de prédilection de tous les peuples pour réaliser leurs aspirations les plus profondes de liberté, d'indépendance, de paix et de progrès. Elle s'est transformée en une arme véritable contre l'oppression, l'humiliation et l'exploitation, et pour l'établissement de relations plus justes et plus équitables entre les nations. L'Organisation des Nations Unies a propagé les idéaux de la fraternité, de l'égalité et de la solidarité des peuples et des nations.

L'adoption de la résolution 1514 (XV), le 14 décembre 1960, qui reconnaît le droit des peuples et des pays sous domination coloniale à l'autodétermination et à l'indépendance, a été un jalon dans la vie de notre Organisation. Elle a représenté la concrétisation d'une prise de conscience de la communauté internationale du fait qu'aussi longtemps que l'exploitation et la domination des pays et des peuples se perpétueraient, la guerre continuerait de ravager notre planète. Dès lors les activités des Nations Unies en faveur de la décolonisation et de l'émancipation des peuples ont connu une croissance exponentielle.

En dépit des efforts de l'humanité, et même si la paix représente l'aspiration fondamentale des peuples du monde entier, le fléau de la guerre n'a pas encore disparu. Ses causes demeurent. Le colonialisme n'a pas encore été complètement éliminé de la surface de la terre. Il y a encore des peuples privés de leur pays, de leur souveraineté et de leur liberté. Le sous-développement, la misère et la

Le président Machel

faim continuent de faire des ravages dans une grande partie de notre planète. La domination économique des nations n'a pas encore disparu. Le fossé entre pays développés et pays sous-développés va s'élargissant.

La paix et la sécurité internationales, le règlement pacifique des différends, le refus du recours à la force dans les relations internationales et le bon voisinage sont les principes de base, les piliers mêmes de notre Organisation. Cependant, nous sommes aujourd'hui témoins d'une grave détérioration des relations internationales. Des violations fréquentes et patentes des buts et principes de la Charte ont lieu à l'heure actuelle. Nous assistons à un recours croissant à la menace ou à l'emploi de la force, à l'intervention ou à l'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Les conflits entre Etats se sont aggravés et prennent des dimensions de plus en plus dangereuses. Les pertes humaines et de matérielles depuis la seconde guerre mondiale sont incalculables. Actuellement pas un jour ne s'écoule sans que la guerre ne prélève son tribut de vies humaines.

En violation flagrante des exigences de notre Charte, des forces s'opposent au droit inaliénable des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance et font ainsi obstacle à leur libération. Il y a de nombreux exemples flagrants de violation des principes de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et du droit légitime au développement. La déstabilisation, l'agression directe, le blocus économique et l'emploi de mercenaires, de bandits armés et de terroristes sont devenus monnaie courante. L'esprit de compréhension et de coopération entre les nations qui, il y a dix ans, représentait la principale tendance dans les relations internationales, a fait place au langage de l'affrontement et de la guerre froide.

En conséquence, les questions internationales ne sont plus considérées dans le cadre de la Charte, dans l'esprit de San Francisco, mais plutôt à travers le prisme du conflit Est-Ouest qui déforme leur dimension véritable. Des régimes fascistes et dictatoriaux, des régimes qui font de la discrimination et du racisme le fondement et la philosophie de leurs politiques, survivent sur notre planète, violant impunément les droits des êtres humains et des peuples.

Nous ne pouvons oublier que l'idéologie fasciste et raciste des nazis a été à l'origine de la seconde guerre mondiale. Des massacres et des génocides organisés de sang-froid ont été perpétrés au nom de cette idéologie. Nous ne pouvons oublier que le credo nazi a encore des héritiers qui suivent ces politiques racistes et n'hésitent pas à se livrer à des tueries dans leurs propres pays, à lancer des attaques contre d'autres pays et à leur faire la guerre.

Le président Machel

Libérer la planète des régimes dont la politique et les pratiques s'inspirent directement de l'idéologie nazie est un impératif de la lutte pour la paix et c'est une tâche qui devrait mobiliser tous les efforts de notre Organisation.

Au cours des 25 dernières années, la réalité politique de l'Afrique australe a changé radicalement. Nos peuples ont mené à bien un vaste processus de libération nationale et de changements sociaux qui a éliminé la domination étrangère dans la plus grande partie de la région et qui a renversé le régime minoritaire rebelle de la Rhodésie du Sud. En moins de 20 ans, notre peuple, conscient de son rôle en tant que facteur principal du processus historique de transformation sociale, et avec l'appui des forces éprises de paix et de liberté, a enlevé l'initiative aux puissances coloniales et a abordé une nouvelle phase qualitative qui l'a conduit à l'indépendance et à la coopération régionale.

C'est ce processus qui arrive maintenant à son aboutissement logique dans la lutte du peuple namibien contre le colonialisme sud-africain en Namibie, et dans la lutte du peuple sud-africain contre l'apartheid. C'est avec la disparition de ces deux phénomènes -, causes de la guerre et de l'instabilité dans notre région -, que commencera enfin en Afrique australe une ère de paix, de tranquillité et de prospérité pour tous ses habitants.

Le président Machel

L'apartheid en Afrique du Sud et l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud constituent la cause principale de la tension régionale. L'apartheid est une menace grave à la paix et à la sécurité mondiales. Voilà pourquoi nous disons que l'apartheid est un crime non seulement contre les peuples d'Afrique du Sud et de Namibie, mais également contre les peuples de la région et toute l'humanité.

En Afrique du Sud, 24 millions de Noirs, de Métis et d'Indiens souffrent de l'oppression, de la répression et de la discrimination en vertu d'un système qui n'accorde des droits et privilèges politiques qu'à la minorité blanche. Ces 24 millions de personnes souffrent de l'humiliation suprême car elles sont traitées en étrangers dans leur propre pays et subissent l'humiliation de se voir refuser la citoyenneté.

Près de 15 millions de Noirs sont cantonnés dans des réserves de main-d'oeuvre à bon marché et forcés de labourer des terres arides. En Afrique du Sud, la lutte pour la démocratie, l'égalité, la paix et la justice sociale est vue comme un crime.

Le régime de Pretoria, dans le but de défendre et de sauvegarder les privilèges de la minorité blanche, a déchaîné sa campagne de répression contre des individus, des nationalistes, des institutions religieuses, des syndicalistes, des étudiants, des professeurs et même contre de jeunes enfants.

Les balles de la police et de l'armée tuent chaque jour des personnes innocentes et sans défense qui, à travers le pays, manifestent de manière pacifique contre l'apartheid, le déplacement forcé vers les bantoustans, les lois relatives aux laissez-passer et les arrestations arbitraires. Il ne leur est même pas permis d'enterrer leurs morts tranquillement.

L'Afrique du Sud est devenue la terre du massacre, une société de terreur. Les massacres d'aujourd'hui, qui se produisent 25 ans après le massacre de Sharpeville, contredisent les théories de ceux qui essaient de voir dans l'apartheid un système susceptible d'être réformé, un système qui comporte son propre mécanisme de redressement.

Voilà une facette du scénario actuel en Afrique du Sud. Mais il y a une autre facette qui contient un message d'espoir. Nous disons qu'il y a de l'espoir, car l'initiative principale du changement social a déjà été prise en main par le peuple sud-africain, par l'African National Congress et par d'autres forces démocratiques.

Le président Machel

Nous parlons d'espoir, car dans la lutte quotidienne contre le système d'apartheid le peuple sud-africain édifie déjà une nouvelle nation sud-africaine. Des Sud-Africains de toutes les races et couleurs, de toutes les origines ethniques et de toutes les convictions religieuses mènent déjà cette lutte.

Même au sein de la communauté blanche elle-même, il y en a qui croient fermement que ce n'est qu'en mettant fin au système d'apartheid que l'on pourra parvenir à la paix et au progrès. Aujourd'hui, des milliers de jeunes Blancs rejettent l'idéologie raciste de leurs parents.

C'est une lutte qui, jour après jour, prend des nouvelles dimensions et s'intensifie. C'est une lutte dans laquelle un peuple entier montre qu'il ne craint pas l'appareil de répression du régime. Le peuple sud-africain héroïque fait face les mains nues à une armée et à une police qui disposent des armes les plus meurtrières. Durant l'année écoulée, le peuple sud-africain a créé une nouvelle situation : le régime d'apartheid a perdu le peu de ressources qu'il pouvait avoir dans le passé et a recours à des mesures de répression accrue contre ses adversaires.

La répression impitoyable est aujourd'hui la seule ressource du Gouvernement sud-africain. Les prétendues réformes entreprises par le régime ne sont rien d'autre qu'une tentative tardive destinée à enlever au peuple l'initiative du changement politique et social dans le pays.

Chaque massacre renforce la haine du peuple pour l'apartheid, chaque nouvelle promesse d'adoucissement des lois racistes, sans que l'on s'attaque au problème fondamental - le démantèlement du système d'apartheid - n'est rien de plus qu'une nouvelle manœuvre pour gagner du temps, pour diviser ses adversaires et pour maintenir les structures de l'apartheid telles qu'elles sont.

La seule solution à la situation grave en Afrique du Sud réside par conséquent dans l'ouverture d'un processus de négociation entre le Gouvernement et les représentants légitimes du peuple sud-africain, avec pour point de départ la mise en liberté de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques en vue d'abolir l'apartheid. Toute tentative faite pour entamer un dialogue avec des individus qui ne représentent pas le peuple ne fera que prolonger l'agonie actuelle de l'Afrique du Sud.

Par conséquent, le devoir de la communauté internationale tout entière est de travailler avec détermination, sur la base de ces conditions, pour mettre fin à l'apartheid.

Le président Machel

Nous lançons un appel tout particulier aux pays occidentaux leur demandant d'user de toute leur influence et de faire pression sur le Gouvernement sud-africain pour l'amener à accepter sans réserve et sans équivoque ce processus de négociation.

Cette année, alors que nous commémorons le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, nous ne pouvons manquer de mentionner le sort de la Namibie.

La Namibie est le dernier vestige du colonialisme en Afrique australe. La Namibie était une colonie allemande au début du siècle. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur une carte de l'Afrique aujourd'hui pour constater que toutes les autres colonies allemandes ont atteint l'émancipation politique. Les pays indépendants issus de cette émancipation sont représentés dans cette salle.

Le peuple namibien, cependant, continue d'être assujéti à la domination coloniale, à l'occupation étrangère illégale et à une exploitation sans merci de ses richesses et de ses ressources naturelles.

C'est l'Afrique du Sud qui est cause de cette situation. L'Afrique du Sud a fait échouer les efforts faits par la communauté internationale pour amener l'indépendance de la Namibie. Dans le long processus de négociation en vue de libérer ce territoire sous l'égide des Nations Unies, nous nous sommes heurtés à l'intransigeance sud-africaine. Pretoria s'obstine à défier et à braver les buts et principes de notre Charte ainsi que les résolutions et décisions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ce défi a atteint son paroxysme avec l'introduction de ce que l'on appelle la notion de couplage. Ce concept déplorable tout à fait dépourvu de fondement est un affront au droit du peuple namibien à l'autodétermination et à l'indépendance. Bien avant que les troupes cubaines arrivent en Angola, l'Assemblée générale des Nations Unies avait décidé, en octobre 1966, de mettre fin au mandat sud-africain sur le territoire.

Les forces cubaines se trouvent en Angola en vertu d'une décision souveraine de cet Etat Membre des Nations Unies aux termes de l'Article 51 de la Charte, alors que l'occupation du territoire international de la Namibie par l'Afrique du Sud est manifestement illégale.

Le président Machel

Il convient de rappeler que lorsque la résolution 435 (1978) a été adoptée par le Conseil de sécurité, les troupes cubaines se trouvaient déjà en Angola. A l'époque, pas plus qu'aujourd'hui, elles ne représentaient une menace à la sécurité d'un Etat quelconque de l'Afrique australe. Au contraire, ce sont les troupes de l'Afrique du Sud qui attaquent, envahissent et occupent des pays de l'Afrique australe. Des troupes cubaines se trouvent en Angola parce que l'Afrique du Sud a envahi l'Angola, même avant son indépendance.

Pour toutes ces raisons, il est aussi absurde qu'inopportun d'invoquer le concept de couplage pour retarder la décolonisation de la Namibie. Ce concept doit être rejeté. Ce n'est qu'un prétexte à peine déguisé pour protéger les intérêts politiques, économiques et stratégiques de l'Afrique du Sud et de certains pays occidentaux au détriment d'un droit sacré que nous chérissons et que nous défendons.

Nous avons le devoir d'apporter tout notre appui à la lutte du peuple namibien sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO), son seul représentant légitime. Nous devons fournir à la SWAPO tous les moyens nécessaires afin qu'elle sorte victorieuse de sa lutte pour une Namibie libre, indépendante et unie. Cette Assemblée doit rejeter et condamner catégoriquement les manoeuvres dilatoires visant à perpétuer l'occupation illégale et la domination de la Namibie par l'Afrique du Sud. Notre Organisation doit rejeter et condamner le prétendu gouvernement intérimaire mis en place en Namibie.

L'apartheid, comme le nazisme, ne se limite pas à l'oppression et à la discrimination internes. Il cherche également à étendre ses conflits à l'étranger par la déstabilisation et l'agression.

Tous les pays d'Afrique australe souffrent des effets de la belligérance et des ambitions hégémoniques de Pretoria. Ils souffrent tous des effets de l'ingérence, de la guerre et de la subversion orchestrées par le régime de Pretoria pour imposer ses propres intérêts. Le régime de Pretoria a eu recours au banditisme armé comme arme opérationnelle pour massacrer des civils sans défense, détruire les infrastructures économiques et sociales de notre pays et entraver le processus de reconstruction nationale et de développement. Les efforts que nous faisons pour parvenir au développement et à la coopération économique régionale, comme en témoigne la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, se sont heurtés à un ennemi implacable, le régime de Pretoria.

Le président Machel

Pretoria a eu recours au sabotage systématique et constant de notre organisation régionale dans le but d'imposer ses propres desseins, comme en témoigne la prétendue théorie de la "constellation d'Etats".

Le régime de Pretoria agit contre notre indépendance politique et économique. Le régime de Pretoria mène une guerre constante contre l'exemple des sociétés justes et libres que nous représentons. C'est la raison pour laquelle, même aujourd'hui, des guerres déchirent l'Afrique australe.

Dans le cas du Mozambique, c'est une guerre qui est menée contre lui par l'intermédiaire de bandits armés. La cible de ces bandits armés, ce sont les habitants du pays, leurs maisons, leurs biens, le fruit de leur travail. Ces bandits armés torturent, mutilent, enlèvent hommes et femmes, jeunes et vieux. Ils détruisent des écoles, des hôpitaux, des dispensaires, des infirmeries, des églises, des centres communautaires et des magasins. Ils s'attaquent aux transports publics et privés et massacrent des passagers innocents. Ils détruisent l'infrastructure économique et celle des transports dans le but de désorganiser et de paralyser notre économie, empêchant ainsi le développement et maintenant notre pays dans l'arriération. Le seul but de leur action est de semer la terreur, l'instabilité et l'insécurité. C'est la forme la plus barbare et inhumaine du terrorisme.

En dépit de l'Accord de non-agression signé en 1984 au Mozambique, des preuves irréfutables de violations graves et systématiques de cet accord par l'Afrique du Sud et de son rôle continu dans le recrutement, la formation, l'organisation, le financement, l'équipement, l'appui logistique et la conduite des bandits armés ont été révélés récemment, après la destruction de camps de terroristes par les forces armées du Mozambique. Devant ces preuves, le Gouvernement sud-africain a publiquement admis qu'il participait de manière continue à la déstabilisation de notre pays. Il est ainsi devenu plus évident que l'Afrique du Sud ne respecte pas l'Accord de Nkomati.

Le comportement de l'Afrique du Sud en ce qui concerne l'Angola n'est pas différent de celui qu'il a adopté dans d'autres parties de l'Afrique australe. En fait, au moment même où nous intervenons en cette auguste Assemblée, la République sœur d'Angola est victime d'une invasion barbare et criminelle perpétrée par l'Afrique du Sud. Cette invasion, qui se produit 18 mois après l'arrangement de Lusaka, ainsi qu'une tentative avortée de sabotage des installations pétrolière de Malongo, dévoilent la politique criminelle et d'agression du régime d'apartheid.

Le président Machel

La République populaire du Mozambique rend hommage au peuple angolais pour sa fermeté et sa détermination, qui lui ont permis de faire échouer les attaques sud-africaines et dont il a défendu sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale.

La communauté internationale doit condamner les actes constants de guerre que commet l'Afrique du Sud contre les Etats d'Afrique australe. En Afrique australe, des enfants, des femmes et des hommes de tous âges meurent chaque jour à cause des actes d'agression de Pretoria. Il est indispensable de mettre fin à cet état de chose. Cela ne sera possible que si nous unissons toutes nos forces pour éliminer complètement et définitivement le système d'apartheid. L'apartheid est le ferment de l'instabilité et de la violence dans notre région. Ce régime a déjà montré qu'il était l'ennemi de la paix à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

Toute l'aide matérielle et financière possible devrait par conséquent être apportée aux pays de la région afin qu'ils puissent renforcer leurs capacités de défense et mettre en oeuvre leurs projets de développement économiques.

Il appartient à cette Organisation de rejeter la tentative faite par l'Afrique du Sud et ses alliés pour présenter les bandits armés comme s'ils représentaient une opposition politique dans notre pays. Accepter ces manoeuvres, en dernière analyse, reviendrait à se faire complice de la politique de déstabilisation du régime raciste et à lui donner un appui moral dans ses actes d'agression contre nos peuples et nos pays.

Le rôle des Nations Unies en faveur de la libération totale des peuples ne se limite pas aux questions politiques. Il s'étend également au domaine économique. Nous avons apprécié le rôle positif de notre Organisation dans le développement économique et social de chacun de nos pays, par l'intermédiaire des institutions spécialisées, des organismes et des institutions qui constituent la famille des Nations Unies. Dans ce contexte, nous félicitons notre Organisation et son Secrétaire général pour leur opiniâtreté dans la recherche des solutions aux difficultés économiques critiques de l'Afrique.

Le président Machel

Cet engagement a été complété par l'action de pays africains, à titre individuel et collectif, qui font tout ce qu'ils peuvent pour trouver le programme le plus adéquat pour résoudre les difficultés qu'ils connaissent à l'heure actuelle.

Le monde se trouve dans une grave situation économique. Le continent africain, cependant, traverse une crise particulièrement aiguë, comme les Nations Unies l'ont souligné à juste titre.

Les causes de la grave situation économique qui sévit dans plusieurs pays de notre continent sont multiples, et c'est principalement à ces causes que nous devons nous attaquer; par-dessus tout, nous devons nous consacrer aux programmes d'urgence nécessaires pour sauver les vies menacées par le fléau de la famine. Nos économies sont faibles, bien que notre continent dispose d'un vaste potentiel. L'héritage colonial, qui se traduit par l'analphabétisme, un faible développement des forces de production et le manque d'infrastructures économiques, toutes choses qui nous privent de la pleine jouissance des ressources existantes, continue de se faire sentir de façon aiguë.

Ces dernières années, la situation économique de notre continent est devenue particulièrement critique en raison de la sécheresse persistante et d'autres catastrophes naturelles, telles que cyclones et inondations. La famine a déjà causé la mort de centaines de milliers de personnes et menace la vie de millions d'Africains.

Cette situation est due principalement à des facteurs externes. Parmi ceux-ci, il faut souligner la détérioration des termes de l'échange et la chute des recettes d'exportation qu'elle a entraînée, la montée sans précédent des taux d'intérêt réels et l'augmentation spectaculaire de la dette extérieure, autant de facteurs qui, combinés, épuisent les maigres ressources en devises du continent africain.

En même temps, nous souffrons du contre-coup de la profonde récession économique internationale actuelle et subissons les effets d'un système économique international qui n'est ni juste ni équitable.

Notre pays, outre qu'il est en proie aux problèmes que je viens d'évoquer, doit faire face aux effets de l'agression économique, de la déstabilisation et de la guerre non déclarée que nous livre le régime sud-africain. Notre économie a été disloquée et, dans certaines régions, paralysée. L'infrastructure économique, des

Le président Machel

usines, des ponts, des routes, le réseau de chemins de fer, des lignes électriques et des véhicules transportant des passagers, des médicaments, du lait et autres produits de première nécessité ont été détruits, sabotés ou saccagés. Les efforts déployés par notre Etat et la communauté internationale pour sauver des centaines de milliers de Mozambicains touchés par la sécheresse sont entravés par des mains criminelles.

Le vingt et unième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), convoqué principalement dans le but de traiter de questions économiques, a mis au point un programme quinquennal prioritaire, qui a pour but de créer les conditions favorables à l'autosuffisance nationale et collective et au développement économique de notre continent. Les pays africains, une fois de plus, ont montré qu'ils étaient résolus à venir à bout de la famine, de la pauvreté, de l'analphabétisme et de la maladie - bref, à vaincre l'arriération et le sous-développement. Ce dont nos pays ont besoin par-dessus tout, c'est d'une solution immédiate aux problèmes que nous ont imposés notre passé colonial, la dette extérieure et les catastrophes naturelles.

Nous pensons que la communauté internationale doit prendre d'urgence des mesures efficaces pour faire face à la situation critique où se trouve l'Afrique. La dette extérieure des pays africains s'accroît à un rythme alarmant. Des mesures exceptionnelles sont nécessaires pour réduire l'énorme fardeau de la dette et promouvoir la croissance des économies africaines.

Tout en reconnaissant nos obligations vis-à-vis de la dette extérieure, nous pensons que tant les pays créanciers que les pays débiteurs ont tout à gagner de l'adoption de mesures courageuses propres à relancer nos économies. Il faut trouver le moyen de rééchelonner, à des conditions plus favorables, le remboursement d'une partie de la dette et de convertir le reste en dons, en tenant compte de la diversité des capacités financières des pays débiteurs.

C'est dans cet esprit que le vingt et unième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA a demandé à la communauté internationale de trouver d'urgence une solution au problème de l'endettement accru de l'Afrique. Lors de ce sommet, il a également été demandé aux pays industrialisés d'augmenter de façon substantielle le transfert de ressources financières à des conditions de faveur, notamment sous forme de dons.

Le président Machel

Dans ce contexte, une priorité élevée devrait être accordée à l'ouverture des négociations globales sur la réforme du système monétaire et financier international afin d'assurer la mise en place d'un nouvel ordre économique international profitable à tous les pays et à tous les peuples.

Il est tout aussi essentiel pour la communauté internationale d'agir avec fermeté et détermination contre la politique de déstabilisation suivie par l'Afrique du Sud, d'éliminer le banditisme armé et de fournir un appui aux pays d'Afrique australe qui subissent les conséquences de la politique d'agression directe et indirecte menée par le régime de Pretoria.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux pays, aux institutions spécialisées des Nations Unies et aux organisations de solidarité du monde entier, qui contribuent à la lutte contre la faim et la maladie dans notre pays et notre continent. La solidarité internationale unit hommes et femmes de tous les continents et renforce notre détermination de venir à bout du sous-développement et de la pauvreté.

Nous notons avec inquiétude l'aggravation du climat de tension et de guerre qui règne dans plusieurs parties du monde, y compris le continent africain, agité par les conflits et la violence. En dehors du drame que connaît l'Afrique australe, notre continent est le théâtre de situations dont souffrent ou meurent des milliers d'être humains.

Le conflit qui règne au Sahara occidental - sujet de préoccupation pour l'OUA et le monde - continue de faire rage. Nous sommes en faveur de négociations entre le Royaume du Maroc et le Front POLISARIO, dans le cadre des décisions pertinentes adoptées par l'Organisation de l'unité africaine et les Nations Unies. Nous espérons ardemment que le Maroc adoptera une position constructive pour que le peuple de la République démocratique arabe sahraouie puisse trouver la paix et édifier son avenir de manière pacifique.

Nous appuyons la lutte du peuple palestinien pour la réalisation de ses droits légitimes et inaliénables, y compris en particulier son droit à la création d'un Etat libre et souverain.

Nous exigeons le retrait d'Israël des territoires arabes occupés et du Liban ainsi que le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce dernier.

Le président Machel

Dans l'histoire des conflits entre nations, le cas du Timor oriental - celui de la domination d'un peuple par un autre - apparaît comme un exemple particulièrement dramatique et affligeant. La voix du peuple timorais continue d'être étouffée par les armes des troupes indonésiennes. Au Timor oriental, le droit du peuple à l'autodétermination et à l'indépendance est sacrifié à des intérêts politiques, économiques et stratégiques. Nous pensons qu'il faut absolument élever la voix au nom de la justice et des aspirations légitimes du peuple timorais.

Le président Machel

Nous exigeons le retrait total et complet des troupes indonésiennes du Timor oriental afin de permettre au peuple timorais sous la direction du FRETILIN, son représentant légitime, de connaître la liberté, exercer son autodétermination et parvenir à l'indépendance, la paix et au progrès. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour son action en faveur d'un règlement négocié du problème avec les autres parties concernées, y compris le Portugal, la puissance administrante du territoire du Timor oriental.

En Corée, nous apportons notre appui aux efforts de réunification pacifique de ce pays.

En Amérique latine, nous constatons avec appréhension la déstabilisation du Nicaragua. Nous lançons un appel en faveur du respect scrupuleux de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Nicaragua et de la cessation de tous les actes d'agression contre ce pays. Nous appuyons les efforts du Groupe de Contadora en vue de trouver un règlement négocié au conflit.

La lutte pour la paix et pour faire disparaître le spectre de l'affrontement nucléaire revêt un caractère prioritaire pour toute l'humanité. La paix constitue la base du développement économique et social de nos pays; elle est porteuse des espoirs en un avenir prospère et radieux pour les peuples. La transformation de l'océan Indien en zone de paix exempte d'armes nucléaires grâce au démantèlement de toutes les bases militaires et de la prompte application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix fait partie intégrante de cette lutte.

Mais, la tâche du Comité ad hoc de l'océan Indien a été entravée par la volonté de certains pays de faire obstacle à la tenue d'une conférence sur cette question au détriment des pays du littoral et de toute la communauté internationale. Dans ce contexte, nous réaffirmons notre appui à la convocation d'une conférence des Nations Unies sur l'océan Indien afin de prendre des mesures concrètes susceptibles d'assurer l'application de la résolution 2832 (XXVI) de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La lutte pour la paix doit être fondée sur la volonté sérieuse et constructive de tous les pays et de tous les peuples de participer à la lutte pour le désarmement général et complet, à la cessation de la course aux armements, à un gel des armements qui devrait mener à la réduction et à la destruction des armes nucléaires, et au gel des dépenses militaires.

Le président Machel

La lutte pour le désarmement n'est autre que la lutte pour la paix et le développement car sans désarmement, il ne peut y avoir de paix, et sans paix il ne peut y avoir de développement.

Nous nous félicitons que les deux grandes puissances aient entamé le dialogue à Genève afin de parvenir à un arrangement mutuel et de trouver des solutions pour mettre fin à la course aux armements, dans l'intérêt de tous les pays.

Nous célébrons le quarantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies l'année même qui a été proclamée par notre Organisation l'Année internationale de la jeunesse. La jeunesse est la sève des nations, et en tant que telle, celle de notre Organisation. Permettre aux jeunes de jouer un rôle actif pour profiler l'avenir de nos pays, c'est assurer des lendemains meilleurs à nos peuples. Ce sont les jeunes qui ont le dynamisme nécessaire pour développer et changer le monde, qui entretiennent le rêve lumineux de lendemains calmes, de lendemains sans guerre, placés sous le signe de la paix et de la prospérité. Aussi nous appuyons la décision prise par notre Organisation de proclamer l'année 1985 Année internationale de la jeunesse.

Dans la République populaire du Mozambique nous poursuivons nos investissements massifs en faveur des jeunes, qui sont la garantie de notre avenir. Dans ce même contexte, nous pensons que les efforts que nos pays entreprennent à titre individuel et collectif revêtent une importance vitale pour le bien être de nos enfants.

La majeure partie de nos ressources humaines, financières et matérielles devraient être acheminées à cette fin. Notre gouvernement apporte tout son appui aux efforts que fait actuellement le FISE afin de vacciner tous les enfants du monde d'ici à 1990. La réduction du taux de mortalité infantile, grâce à ce programme, ne peut que bénéficier à nos pays en développement.

Dans la République populaire du Mozambique, ce programme reçoit une priorité élevée, à l'instar de programmes antérieurs destinés à améliorer la santé physique et mentale et le développement normal et équilibré de nos enfants.

La célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies nous donne une occasion de réfléchir profondément au rôle de l'Organisation, sa signification universelle et la nécessité d'accroître son efficacité.

L'Organisation des Nations Unies s'est affirmée comme un facteur indispensable à la poursuite de la paix, du désarmement, du développement et de l'harmonie

Le Président Machel (Mozambique)

entre les nations. Quarante ans après la fondation de l'Organisation des Nations Unies, nos efforts prioritaires doivent plus que jamais auparavant tendre à préserver notre planète du fléau de la guerre.

Nous sommes certains que, nous inspirant de ces 40 années et de la nouvelle décennie qui se dessine à l'horizon, nous parviendrons à redoubler d'efforts et à renouveler notre engagement de réaliser les buts et les principes de la Charte de San Fransisco. A cet égard, 1986, Année internationale de la paix, marquera une nouvelle étape positive dans le processus global de la lutte de l'humanité pour un monde meilleur.

La République populaire du Mozambique réaffirme qu'elle se tient prête à coopérer avec tous les peuples et tous les pays, indépendamment de leur système politique, économique et social, en vue d'assurer la paix mondiale et de renforcer la sécurité internationale.

A luta continua!

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République populaire du Mozambique pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Samora Moisés Machel, président de la République populaire du Mozambique est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. CLARK (Canada) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom du Canada je vous félicite pour votre élection à la présidence de cette session anniversaire de l'Assemblée générale. Cette élection est la preuve que votre longue expérience au sein des Nations Unies et votre respect de ses pratiques ont été appréciés, de même que la vitalité des institutions démocratiques du gouvernement que vous représentez.

Je me joins à d'autres orateurs pour exprimer l'affliction du Canada devant les souffrances causées par les tremblements de terre survenus au Mexique. A l'occasion de cette tragédie, nous avons assisté au ralliement spontané de forces venues de tous les pays soutenir les extraordinaires opérations de secours mises en place par le Gouvernement mexicain. A l'occasion de telles catastrophes naturelles, le monde devient véritablement un village, et notre peuple offre ses prières et son assistance concrète. Nous avons été heureux de nous associer hier à la résolution de consensus adoptée à l'Assemblée générale qui exprimait notre solidarité avec le peuple du Mexique.

Je manquerais à mes devoirs de citoyen canadien si je ne rappelais avec tristesse que, la semaine dernière, le Canada et les Nations Unies ont perdu l'un de leur plus grand chef d'Etat et soldat en la personne du général E.L.M. Burns. Le Canada est particulièrement fier de ce qu'il a été le premier commandant de la force d'urgence des Nations Unies et un architecte du maintien de la paix. Le général Burns a été également l'un des avocats canadiens les plus persuasifs du désarmement. Il a véritablement personnifié les plus beaux idéaux de la Charte. Nous portons son deuil et son dévouement aux nobles principes et objectifs des Nations Unies doit nous être un exemple pour l'avenir.*

A l'âge de 40 ans, certaines personnes traversent ce que l'on appelle une "crise de maturité"; cela ne s'applique certainement pas aux Nations Unies. Le système mondial actuel connaît certes de nombreuses crises, mais à 40 ans, les Nations Unies sont encore loin de la maturité. En fait, dans le contexte plus large de l'histoire, les Nations Unies n'ont pas encore atteint l'âge adulte.

* M. Al-Ashtal (Yémen démocratique), vice-président, assume la présidence.

M. Clark (Canada)

Cette perspective nous aide à évaluer de façon plus équilibrée et plus juste les travaux des Nations Unies en cette importante année anniversaire. Les optimistes voient dans les Nations Unies l'épanouissement d'un monde unifié. Les pessimistes lui reprochent de ne pas avoir instauré la paix. Les réalistes reconnaissent que les Nations Unies ont poursuivi avec succès leurs stratégies globales pour la sécurité en dépit des divisions entre nations.

Au cours de ces 40 premières années, les Nations Unies ont apporté une contribution inestimable en jetant les bases d'un système global à la mesure de l'interdépendance technique et de la vulnérabilité de la société moderne. La technologie a mis en évidence les qualités communes de l'ensemble de la famille humaine. Chacun veut éviter le fléau de la guerre. Chacun veut pouvoir développer son économie. Chacun veut la pleine garantie des droits de l'homme. Ces exigences communes sont le pain quotidien des Nations Unies.

Laissons de côté les fragilités et les errements des Nations Unies et célébrons plutôt cette année son endurance et ses réalisations, tout en ayant à coeur d'en améliorer le fonctionnement.

En prévenant des conflits, en offrant leur médiation dans les différends, en participant à l'élimination des maladies, et au progrès du développement mondial, en sauvant d'innombrables vies humaines, les Nations Unies ont enrichi l'existence de l'homme. Elles l'ont fait avec un budget qui représente moins d'un dollar par an et par habitant. Nous ne devrions donc pas avoir à défendre l'Organisation des Nations Unies; or c'est pourtant le cas. Aussi je tiens à souligner que le Canada non seulement défend les Nations Unies, mais oeuvrera pour en renforcer le rôle et renforcer aussi les autres institutions du système multilatéral. C'est là la voie de la paix et de la croissance, de la justice et de la liberté dont le monde a besoin.

Les défis qui sont lancés au système multilatéral dépassent notre institution. L'on se demande si les nations oeuvreront de concert ou bien se retrancheront derrière leurs mécanismes individuels. Qu'il s'agisse du problème de la dette, qu'il s'agisse du commerce ou de la culture, que les nations soient riches ou pauvres, grandes ou petites, on assiste à une nouvelle mise en cause du système international. Les pays en développement, cette semaine encore, du haut de cette tribune, ont menacé d'abandonner un système international qui, ils en sont convaincus, les a abandonnés. Les pressions protectionnistes commerciales

M. Clark (Canada)

s'exacerbent et l'on renvoie à plus tard la date d'une nouvelle phase de négociations commerciales multilatérales. Les dépenses en armements augmentent; de même que le terrorisme ou les conflits régionaux.

Si cette situation persiste, nous en serons tous les victimes. Un pays tel que le Canada est en danger s'il ne peut y avoir accord sur les réglementations commerciales, l'allègement de la dette ou le contrôle des armements. Il y a 24 ans, 12 p.100 seulement de notre produit national brut dépendait de nos exportations; aujourd'hui ce chiffre a plus que doublé. Lorsque les Nations Unies ont été créées, le Canada était relativement peu affecté par les différends violents nés du sectarisme qui secouaient d'autres pays; aujourd'hui, comme le reste du monde, nous sommes aussi la cible des terroristes. Il ya 40 ans, les drogues, la technologie, les politiques économiques d'autres pays n'avaient que peu d'effet sur notre pays; aujourd'hui ils affectent directement la vie de chaque communauté canadienne, et il en est ainsi de toutes les collectivités dans tous les pays. Dans un monde moderne devenu si petit, nous sommes exposés de façon inéluctable à des problèmes communs que nul d'entre nous ne peut résoudre seul. Au lieu de nous renfermer sur nous-mêmes, nous devons nous tendre la main, non seulement pour célébrer un anniversaire, mais aussi pour faire face à la réalité inéluctable des temps modernes.

(L'orateur poursuit en français)

Je renouvelle aujourd'hui l'engagement que les gouvernements qui se sont succédé au Canada ont contracté à l'égard de l'Organisation des Nations Unies depuis qu'elle est née des cendres de la seconde guerre mondiale. Le premier ministre, M. Mulroney, a déjà réaffirmé personnellement au Secrétaire général, lors de la visite officielle très appréciée qu'il a effectuée au Canada cette année, les aspirations du Canada au sujet de l'Organisation. Le mois prochain, le Premier Ministre du Canada se joindra ici même à de nombreux autres dirigeants du monde pour proclamer une nouvelle fois l'importance de l'Organisation des Nations Unies.

M. Clark (Canada)

La présente session de l'Assemblée générale nous fournira donc l'occasion de rappeler les réalisations des quatre dernières décennies : l'élimination presque totale du colonialisme; la reconnaissance des droits de la personne à l'échelle internationale; un engagement envers le désarmement général et complet; un programme de renforcement des systèmes financiers et commerciaux du monde; une convention sur le droit de la mer; des traités sur toute une gamme de questions; des progrès importants dans la lutte contre l'analphétisme; la promotion du statut de la femme.

Nous nous réjouissons particulièrement du consensus qui s'est dégagé à la Conférence de Nairobi, marquant la fin de la Décennie de la femme. Les nations du monde se sont entendues sur un plan d'action pour la promotion de la femme à mettre en oeuvre au cours des 15 prochaines années. Les Canadiens sont fiers du rôle que notre délégation a joué pour ce qui est de l'incitation au consensus, et notre gouvernement entend définir des moyens de concrétiser les stratégies de Nairobi. Il va sans dire que l'Organisation elle-même doit, dans l'exécution de ses programmes et dans sa politique de recrutement aux échelons supérieurs, respecter intégralement les objectifs énoncés dans les stratégies d'avenir. A l'heure actuelle, les femmes occupent moins de 6 p. 100 des postes professionnels de haut niveau, et il est incontestable que l'Organisation a encore beaucoup de progrès à faire dans la réalisation de l'équité.

(L'orateur poursuit en anglais)

La présente session est le moment de procéder à des réformes approfondies de la procédure suivie aux Nations Unies. Dans le rude hiver canadien, les maisons dont l'état se détériore sont en fin de compte abandonnées, justement parce qu'elles n'assurent plus la protection qu'elles sont censées apporter. Nous ne devons pas laisser la maison des Nations Unies tomber en ruine.

Et nous devons noter que des indices de détérioration apparaissent. Des problèmes politiques qui nous divisent se glissent trop souvent dans les institutions spécialisées. L'ordre du jour de l'Assemblée et de ses commissions est surchargé régulièrement par des débats rituels. Certains pays riches refusent de verser leurs redevances, alors que d'autres menacent de réduire leur quote-part. Le Secrétaire général a courageusement et à maintes reprises mis le doigt sur ces faiblesses.

M. Clark (Canada)

Les changements et les réformes sont essentielles pour l'existence des Nations Unies. Nous devons rendre à cette noble Assemblée l'autorité que lui avait conférée la Charte. Nous devons, en conséquence, peser nos efforts et nous fixer de manière systématique des objectifs réalisables. Nous avons envoyé des Canadiens à Chypre, dans les hauteurs du Golan et dans d'autres zones troublées du monde, car nous voulons que le système mondial fonctionne. Les Canadiens ont obtenu des résultats lors de crises et nous désirons maintenant préserver ces résultats. Les délégations savent que le Canada, aux côtés d'autres délégations, au cours des derniers mois, a oeuvré à la mise au point et à l'application d'un ensemble de mesures visant ces fins. Nous poursuivrons nos efforts de coopération avec toutes les délégations intéressées par cette quête, qui est rendue doublement urgente du fait des problèmes très importants dont nous sommes saisis et que j'entends évoquer maintenant.

Alors que nous faisons le tour d'horizon des affaires mondiales à l'occasion de ce quarantième anniversaire, nous constatons qu'aucun domaine n'est plus sombre que celui du contrôle des armements et du désarmement. Nous devons reconnaître qu'aucun accord substantiel n'a résulté du processus de contrôle des armements multilatéral durant la première moitié de la deuxième Décennie du désarmement; ni à la Conférence du désarmement à Genève, ni aux pourparlers de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces, ni à la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et le désarmement en Europe.

Je ne suis pas venu ici pour récriminer, mais plutôt pour offrir l'encouragement et l'appui du Canada à l'instauration d'un climat de confiance nécessaire pour les accords de désarmement. Quelle que soit notre déception, nous ne devons jamais renoncer à notre détermination d'instaurer un système de sécurité mondial qui repose sur moins et non plus d'armements. Si plus de volonté politique est nécessaire, affirmons cette volonté politique, d'autant plus que nous approchons de 1986, qui a été désignée Année internationale de la paix.

Dans le processus complexe du contrôle des armements et du désarmement, les priorités doivent être arrêtées sans ambiguïté.

Tout d'abord, le Canada estime que des réductions profondes et vérifiables des arsenaux existants d'armements nucléaires constituent la plus grande priorité. La seule façon concrète de progresser consiste à passer à des niveaux d'armements

M. Clark (Canada)

moins importants tout en préservant la stabilité de l'équilibre à chaque phase successive de réduction. Nous apportons ainsi notre plein appui aux négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en cours à l'heure actuelle à Genève. La réunion au sommet entre le président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev, dans 55 jours, nous donnera l'occasion d'arrêter un nouveau cours pour l'avenir, menant à des mesures concrètes de nature à nous faire sortir de l'impasse du désarmement.

Deuxièmement, pour le Canada, la réalisation d'un traité d'interdiction des essais nucléaires globale continue d'être un objectif impératif et fondamental. Notre objectif est d'arrêter tous les essais nucléaires.

Troisièmement, la conclusion rapide d'un traité sur les armes chimiques est maintenant à notre portée dans le cadre de la Conférence sur le désarmement.

Quatrièmement, la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique est maintenant à l'ordre du jour du monde.

Par conséquent, nous savons où nous allons dans le domaine du contrôle des armements et des mesures de désarmement. Le Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement en 1978 doit continuer de nous guider. Alors que nous envisageons une troisième session extraordinaire consacrée au désarmement, le consensus remarquable atteint par la communauté internationale à cette occasion doit être renouvelé.

(L'orateur poursuit en français)

Le succès de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui a terminé ses travaux samedi dernier, à Genève, représente un pas important en avant. En effet, les Etats participant à la Conférence ont réaffirmé par consensus la viabilité et la vitalité de ce traité - auquel 130 nations ont adhéré - qui empêche la propagation des armes nucléaires, tout en faisant bénéficier l'ensemble de la communauté internationale des utilisations pacifiques de l'énergie atomique. L'esprit de coopération international qui a caractérisé l'examen du TNP démontre que le processus multilatéral peut contribuer, et contribue effectivement, au renforcement de la sécurité mondiale.

Le Canada continuera de jouer un rôle actif dans toutes les instances multilatérales et d'accroître sa contribution au renforcement de la confiance. A cet égard, le Canada a établi un programme d'action pour la deuxième partie de la

M. Clark (Canada)

Décennie du désarmement en cours. Par l'intermédiaire de ce programme, nous intensifierons nos travaux dans le domaine de l'amélioration des processus de vérification qui sont nécessaires pour assurer le respect des accords conclus.

Afin de faire progresser les travaux relatifs à la vérification du respect d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, nous renforcerons nos capacités d'analyse dans le domaine de la recherche sismique. Nous améliorerons nos installations de recherche sismique dans le Nord Canadien. Nous accroîtrons notre capacité de distinguer les petits tremblements de terre des essais nucléaires souterrains.

Dans le cadre de ce programme d'action, nous mènerons des études concrètes sur l'utilisation d'armes chimiques. Nous soumettrons ces études aux Nations Unies et nous mettrons également à la disposition de l'Organisation des spécialistes canadiens pour des enquêtes sur des allégations d'utilisation d'armes chimiques.

En outre, nous allons oeuvrer à la conclusion d'un accord multilatéral interdisant la possession et l'utilisation d'armes radiologiques. Je lance un appel aux Etats-Unis et à l'Union soviétique pour qu'ils concluent un traité efficace et vérifiable d'interdiction des armes radiologiques. Le Canada est disposé à signer immédiatement un tel traité.

La délégation canadienne rendra compte, devant la Première Commission, des efforts quotidiens du Canada pour jeter les bases de traités durables.

M. Clark (Canada)

La relation entre le désarmement et le développement doit également faire l'objet d'un examen constructif plus approfondi. Le niveau actuel des dépenses militaires, qui se situe à près d'un trillion de dollars alors que de nombreuses régions du monde en développement connaissent la pauvreté, la famine et un dénuement total, n'est pas acceptable. Le peuple canadien, qui est si bien représenté dans un réseau de plus en plus large d'organisations non gouvernementales, ressent douloureusement ce déséquilibre. Il aspire à l'établissement d'une véritable sécurité humaine, caractérisée par l'accroissement de stocks alimentaires et la diminution des arsenaux militaires.

(L'orateur poursuit en anglais)

Une autre importante leçon que nous pouvons tirer de nos 40 ans d'expérience concerne la croissance économique. Nous savons maintenant que le bien-être de chacun dépend des relations financières, commerciales et autres entre nos économies respectives. Nous comprenons mieux les défis que nous lance l'ensemble des marchés du monde et nous mesurons mieux le rôle essentiel que jouent les pays en développement dans l'expansion de l'économie mondiale.

La coopération entre pays développés et en développement - une collaboration reposant sur le partage des responsabilités et des engagements - doit être renforcée. Le Canada est très heureux qu'un accord de consensus ait été atteint hier, au Comité chargé d'examiner et d'évaluer la stratégie internationale de développement, sur une déclaration comportant des conclusions concertées. C'est là un fait significatif, qui reflète les efforts sérieux faits par toutes les parties concernées afin d'exprimer les réalités économiques actuelles dans un langage commun. Nous pensons que c'est là de bonne augure pour notre coopération à l'avenir.

Parmi les problèmes du monde en développement que nous examinons, aucun cas n'est plus poignant que les souffrances subies par l'Afrique au sud du Sahara. La réaction globale et humanitaire en réponse à la crise en Afrique a réussi à sauver des milliers et peut-être même des millions de vies, mais l'expérience de cette crise nous a également permis de percevoir des défis à long terme.

Il ne suffit pas d'apporter des secours. Il est essentiel de prendre des mesures en vue d'un développement permanent, en coopération avec les pays d'Afrique. Les gouvernements africains se doivent de donner la priorité au secteur agricole et d'encourager les forces de production dans leurs propres sociétés.

M. Clark (Canada)

Cet effort doit aller de pair avec un engagement véritable et soutenu de la part des pays développés et, en fait, de la communauté internationale tout entière. La crise africaine ne prendra pas fin tant que les efforts courageux visant à surmonter la tragédie d'aujourd'hui ne seront pas étayés par un engagement soutenu visant à la construction de l'Afrique de demain.

La dette extérieure très lourde qui afflige tant de pays est une autre charge qui handicape le monde en développement. Des progrès ont été possibles en matière de la dette, grâce à la coopération entre gouvernements créditeurs, pays endettés, banques commerciales et institutions internationales. La stratégie de l'ajustement, du financement et du rééchelonnement s'est montrée d'une très grande souplesse dans l'aide aux pays débiteurs. Mais de toute évidence, une meilleure adaptation est nécessaire pour faire face aux besoins particuliers des nations endettées.

Les débats au sein des Nations Unies nous aident à atteindre une meilleure compréhension de ces problèmes économiques et à encourager les activités des différentes institutions internationales qui en sont chargées. Le FMI et la Banque mondiale ont joué un rôle clef dans ce domaine. Nous devons veiller à ce qu'ils puissent continuer et continuent dans ce sens, compte tenu des problèmes particuliers des différents Etats. Les contraintes pesant sur le système économique multilatéral et ses principales institutions doivent être étudiées. Les relations bilatérales entre pays d'une part, et le système multilatéral de l'autre, devraient se compléter et se renforcer mutuellement.

De même, le protectionnisme, qui menace la prospérité tant des pays développés que des pays en développement doit être combattu. Les pays industrialisés doivent garder leurs marchés ouverts aux produits du tiers monde si l'on veut que les pays en développement puissent maintenir leurs recettes d'exportation, qui leur sont nécessaires pour le service de leurs dettes extérieures et pour améliorer leur niveau de vie. Nous aurons tous à perdre si nos frontières se ferment. Nous avons donc tous grand intérêt à garantir que le système de commerce multilatéral reste ouvert et sain. C'est pourquoi le Canada a été parmi les premiers à appeler à une nouvelle phase de négociations commerciales, et pourquoi nous avons œuvré de bien d'autres manières à libéraliser le commerce et à s'opposer au protectionnisme.

M. Clark (Canada)

En s'associant aux préparatifs en vue d'une nouvelle phase de négociations commerciales, les pays en développement pourront devenir les architectes, à nos côtés, d'un nouveau système d'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le Canada est très désireux de travailler avec les pays en développement afin de définir des zones d'intérêt commun dont l'étude pourrait être poursuivie au cours de la prochaine phase.

Le développement économique est essentiel, mais ses bienfaits ne se feront pleinement sentir que si les Etats Membres des Nations Unies coopèrent tous ensemble en un plan concerté pour faire face aux principaux problèmes sociaux d'aujourd'hui ainsi qu'à ceux des droits de l'homme.

Le trafic illicite et l'abus des stupéfiants et autres drogues est un important fléau social sur chaque continent. Je suis heureux de constater que les Nations Unies ont établi un plan d'action dans ce domaine d'importance vitale. L'année dernière, le Canada s'est fait avec d'autres le coauteur d'une résolution qui a mis en marche le processus de rédaction d'une nouvelle convention destinée à lutter contre le trafic illicite des drogues. C'est là un élément clef qui vient s'insérer dans les efforts menés actuellement sur le plan international pour traiter de ce problème social. La Convention est destinée à renforcer les mesures qui sont prises contre le trafic illicite des stupéfiants. Nous félicitons le Secrétaire général pour sa proposition tendant à réunir, en 1987, une conférence au sujet des stupéfiants, au niveau ministériel. Nous nous félicitons du lien qui est établi ainsi entre les initiatives nécessaires pour réduire l'approvisionnement en drogues illicites et les mesures requises pour réduire la demande. Nous sommes décidés à oeuvrer activement avec d'autres pays intéressés pour mettre au point une résolution en vue d'appuyer cette idée plus tard au cours de la présente session.

Il y a 40 ans, la Charte a fait des droits et des libertés de toutes les personnes un sujet de préoccupation légitime pour la communauté internationale tout entière. La Déclaration universelle des droits de l'homme elle-même date maintenant de près de 40 ans. Pourtant, notre travail ne fait que commencer. Ainsi que le Secrétaire général le note dans son dernier rapport :

"... ces droits font encore l'objet de violations massives qui prennent souvent la proportion d'une tragédie." (Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation, 1985, p. 19)

M. Clark (Canada)

Nous devons, par conséquent, étendre les frontières des activités des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Ceci implique qu'il faudra compléter le travail sur la Convention des droits de l'enfant, garantir que la nouvelle Convention contre la torture soit convenablement appliquée, étendre le Programme des services consultatifs de la Commission, encourager d'autres pays à apporter une assistance technique dans le domaine des droits de l'homme, aider le Groupe de travail sur les personnes disparues. En outre, les Nations Unies doivent continuer de porter leur attention sur le sort des prisonniers de conscience, garantir que les personnes handicapées ne soient pas privées de leurs droits fondamentaux, protéger les intérêts particuliers des populations autochtones dans le monde entier et prendre les mesures nécessaires pour protéger les droits de ceux qui défendent eux-mêmes les droits de l'homme.

Je ne peux manquer de noter le grand nombre de confrontations sur le plan politique et de conflits ouverts qui frappent si lamentablement notre planète de l'Asie à l'Amérique centrale et au Moyen-Orient. Nous aurons amplement l'occasion de traiter de ces problèmes au fur et à mesure du déroulement de cette Assemblée. A mon avis, cependant, et de l'avis de mon gouvernement, l'Afrique du Sud nous offre l'exemple d'une situation qui constitue un défi sans pareil pour la communauté mondiale. C'est l'exemple le plus frappant aujourd'hui de ce qui peut arriver à un pays lorsque les droits de l'homme sont systématiquement violés et foulés aux pieds. Ce n'est pas le seul pays où existe une discrimination basée sur la race; ce n'est pas non plus le seul pays à dénier à la grande majorité de ses citoyens accès au processus politique.

Mais l'Afrique du Sud est le seul pays où la discrimination raciale soit le principe primordial de la politique d'Etat. Les violations des droits de l'homme sont inscrites dans la Constitution et la majorité se voit refuser ses droits politiques en raison de la couleur de sa peau. Nous déplorons tous les pertes de vies humaines et les blessures infligées au peuple, nous déplorons les mesures de répression prises par les autorités ainsi que les dures et cruelles pressions exercées sur ceux qui luttent contre l'apartheid.

La honte est que ce riche pays, aux énormes ressources humaines et naturelles, pourrait au contraire apporter une si grande contribution au continent auquel il appartient. Au lieu de cela, ses inqualifiables violations des droits de l'homme fondamentaux ne s'arrêtent pas à ses frontières. Mais le monolithe de l'Afrique

M. Clark (Canada)

du Sud a été ébranlé. Les manifestations, les grèves et les actes de résistance contre le régime s'étendent. L'économie s'est avérée être un outil de changement. Un mouvement de retrait des investissements a pris place et le taux de change du rand a baissé de façon significative.

Le message que l'on peut en tirer est clair. Quarante ans après l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies et 35 ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Afrique du Sud doit changer, l'apartheid doit être démantelé. Des mesures doivent être menées à bien pour rendre égaux tous les Sud-Africains au sein de leur Etat.*

* Le Président assume la présidence.

M. Clark (Canada)

Nous ne pouvons pas davantage oublier la Namibie. L'Afrique du Sud ne se contente pas de détenir ce territoire en violation flagrante de la volonté des Nations Unies et du droit international et de l'utiliser comme tremplin pour attaquer ses voisins; elle perpétue également ses pratiques d'oppression contre ce pays naissant. Cette arrogance et ce déni persistant de justice ne peuvent être tolérés par la communauté internationale. La communauté des nations doit continuer à faire pression sur l'Afrique du Sud afin qu'elle renonce à sa politique agressive.

Le Canada s'est toujours efforcé, de manière délibérée, d'accentuer les pressions pour qu'un changement intervienne. Nous espérons que la réaction de l'Afrique du Sud permettra aux relations économiques et diplomatiques entre nos deux pays de se poursuivre, mais pour cela il faut que nous progressions véritablement dans notre combat contre l'apartheid. Nous sommes en contact avec nos amis du Commonwealth, des Etats de première lignes et d'ailleurs et nous essayons, ensemble, de trouver le moyen le plus efficace d'éliminer un système qui fait horreur aux Canadiens.

Il est une autre violation de plus en plus fréquente du comportement civilisé que les Nations Unies doivent traiter de façon plus approfondie : le terrorisme. Comme les Canadiens en ont fait l'expérience cette année, le terrorisme est une menace à laquelle aucune nation n'échappe. Nous devons nous efforcer, au cours de cette session, de trouver d'autres moyens - par le biais de nouveaux instruments internationaux si nécessaire - de nous débarrasser de ce fléau. Le Canada, qui est déjà partie à toutes les conventions internationales sur la sécurité aérienne, ratifiera la Convention des Nations Unies sur la prise d'otages. Nous nous félicitons de voir que le septième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime a souscrit aux efforts de l'Organisation de l'aviation civile internationale afin que les conventions internationales sur la sécurité aérienne soient universellement acceptées et strictement respectées. La communauté internationale a ainsi montré qu'elle avait la volonté politique d'agir.

Enfin, que le quarantième anniversaire des Nations Unies reste dans nos mémoires comme la date d'un appel unanime pour la paix, quand le désarmement et le développement économique seront devenus une réalité pour tous.

Une Organisation qui consacre l'appel à la paix - "Nous, peuples des Nations Unies" - ne peut pas avoir perdu de sa pertinence aujourd'hui et il en sera de même dans quarante ans. La gravité de la menace qui met en cause notre survie à

M. Clark (Canada)

tous doit nous pousser à ne ménager aucun effort pour créer les conditions indispensables à une paix durable. Les peuples des Nations Unies sont en droit d'attendre que leurs espoirs soient comblés par les actes de chacun des gouvernements qui montent à cette tribune.

Nous savons que la tâche est énorme, mais nous ne nous y déroberons pas. Nous savons que les problèmes sont sans fin, mais nous ne nous laisserons pas intimider par leur complexité. Nous savons que les relations internationales se sont détériorées, mais rien ne nous empêchera d'essayer de les assainir.

Bref, je dirai que le Canada, de concert avec les autres pays souverains de bonne foi, se servira des Nations Unies dans sa quête inlassable pour la paix, la sécurité et la justice sociale.

Sir Geoffrey HOWE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit tout d'abord permis de m'associer à ceux qui vous ont félicité, M. le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nos affaires ne pourraient être en de meilleures mains. Mon pays est heureux et fier que nous ayons comme Président de la quarantième session le représentant d'un pays qui deviendra bientôt membre à part entière de la Communauté européenne.

C'est dans le même esprit que j'adresse nos remerciements au Président sortant, M. Paul Lusaka, éminent représentant d'un pays du Commonwealth, pour l'impartialité et l'habileté avec lesquelles il a dirigé les affaires de l'Assemblée ces douze derniers mois.

J'aimerais également rendre à nouveau hommage à notre Secrétaire général. Je loue hautement son dévouement et sa recherche opiniâtre de solutions aux problèmes mondiaux. Comme les précédents, son dernier rapport est un témoignage éloquent et convaincant de l'importance que revêt cette Organisation. Nous continuerons à appuyer pleinement ses efforts.

Nous commémorerons dans quelques semaines le quarantième anniversaire des Nations Unies. A cette occasion, nous réaffirmerons la pensée profonde exprimée par le Premier Ministre britannique, Clement Attlee, lors de l'ouverture de la première session de l'Assemblée générale à Londres :

"La certitude de toutes les nations que sans coopération pour la paix, il ne peut y avoir de sécurité pour aucune nation."

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Cette pensée est tout aussi valable aujourd'hui que lorsqu'il s'est adressé à un monde déchiré par le second conflit mondial en l'espace de trente ans, un monde dans lequel la guerre avait quasiment arrêté le système des échanges internationaux, un monde dans lequel tant de grandes villes étaient en ruines, un monde où certaines des plus grandes nations d'aujourd'hui n'étaient pas encore nées.

Depuis, le nombre des Membres de cette Organisation a augmenté de manière spectaculaire. Ensemble, nous pouvons revendiquer la plupart des progrès accomplis. Oubliant l'âpreté et la sauvagerie du conflit mondial, nous sommes attelés à une énorme tâche de reconstruction. Nous avons connu une période de croissance économique sans précédent parallèlement à une gigantesque explosion démographique. Nous avons oeuvré à l'émergence de plus d'une centaine de nations souveraines et nous nous en sommes félicités. Nous avons façonné et développé toute une série d'institutions efficaces de coopération internationale.

La Grande-Bretagne est fière aussi d'appartenir à deux groupements très différents qui, chacun à sa façon, reflètent un processus d'interdépendance croissante. Cette année, les chefs de Gouvernement du Commonwealth représentant 49 nations, tous les continents et tous les courants de pensée, se rencontreront aux Bahamas. Avant la fin de 1985, le nombre des membres de la Communauté européenne sera porté à douze avec la mission de l'Espagne et du Portugal. A bien des égards, c'est maintenant le bloc commercial le plus vaste du monde et son rôle sur la scène mondiale est chaque jour plus important. Dans sa déclaration d'hier, le Ministre des affaires étrangères du Luxembourg a parlé avec éloquence des valeurs qui sont celles de tous les membres de la Communauté européenne et de leur approche commune.

Demain, la réunion commémorative du Conseil de sécurité nous donnera l'occasion de faire le bilan de tout ce qui a été accompli au cours des quarante dernières années. En même temps, nous devrions être conscients de l'étendue et de la complexité des tâches qui nous attendent encore. Nous ne devons pas sous-estimer les efforts que la communauté internationale doit encore faire si nous voulons que notre action nous mène aux buts fixés par les pères fondateurs.

Nous vivons encore dans un monde perpétuellement aux prises avec la violence et les conflits, les problèmes économiques et sociaux, la famine et la maladie. La gigantesque catastrophe naturelle de la semaine dernière, qui cause tant de

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

souffrances au peuple mexicain, est un triste rappel de la vulnérabilité de l'homme face à son environnement. Nous rendons tous hommage au courage avec lequel le Gouvernement et le peuple mexicains ont réagi à cette catastrophe.

Et, pour reprendre les paroles mêmes du Secrétaire général :

"Nous sommes aujourd'hui dans un monde qui est à la fois rempli de promesses quasi infinies et lourd de menaces mortelles." (A/40/1, p. 2)

Comme il le dit si justement, la solution est entre nos mains. Elle réside dans notre volonté de décider quel genre de monde nous voulons voir dans les prochaines années et de prendre les mesures qui s'imposent pour l'instaurer.

Par conséquent, cet anniversaire spécial n'est pas seulement une occasion de méditer sur le passé. Ce qui est plus important, c'est de songer dès à présent aux questions qui se poseront à nous à l'avenir pour commencer, maintenant, à forger nos politiques.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Cette prévoyance est importante et nécessaire surtout pour notre ordre du jour économique. La famine effroyable dans l'Afrique subsaharienne a montré comment une série de problèmes - certains naturels, d'autres causés par l'homme - peuvent se conjuguer pour apporter des souffrances indicibles : la dégradation progressive de l'environnement, la chute graduelle de la production agricole et la sécheresse prolongée. Cette catastrophe a suscité une réponse spectaculaire de beaucoup de pays. L'Occident a montré la voie. Le Royaume-Uni, à lui seul, a versé l'année dernière le quart d'un milliard de dollars dont la moitié venait de dons privés, cadeaux de particuliers, hommes et femmes. Cependant, nous ne nous sommes pas contentés de fournir des fonds. Nous avons veillé à ce que, grâce à des avions fournis par la Royal Air Force, nos fournitures parviennent à ceux qui en avaient le plus besoin aussi rapidement que le permettaient les conditions locales.

Mais une générosité spontanée, même à cette échelle, n'offre pas de solution à long terme car nous vivons dans un monde de paradoxes. Certaines régions du monde continuent de connaître la faim sous une forme aiguë et ne sont pas capables de se nourrir. D'autres parties du monde, dont le nombre augmente incroyablement, connaissent des problèmes croissants de surproduction. Cette situation évolue d'une façon qui est elle-même remarquable. Les vastes populations de la Chine et de l'Inde, en dépit de toutes les prophéties les plus funestes, sont maintenant plus qu'autosuffisantes dans le domaine alimentaire. La confiance accrue placée dans l'esprit d'entreprise des individus et l'encouragement des forces du marché ont dans bien des cas donné un coup de fouet à l'efficacité. En revanche, d'autres pays, dont certains sont mieux dotés en ressources naturelles, continuent d'avoir besoin d'importer des denrées alimentaires, et dans certaines régions les ressources naturelles sont soit menacées soit détruites par une surexploitation alors que tout près, parfois dans le même pays, elles sont sous-développées et sous-utilisées.

Si nous voulons résoudre ces contradictions, assurer un développement plus équilibré de l'économie mondiale et procurer un niveau de vie croissant à tous nos citoyens, nous devons faire mieux comprendre les raisons de nos succès et de nos échecs. Nous devons trouver le moyen d'exploiter nos ressources plus efficacement tout en les préservant. Nous devons éduquer nos peuples de manière plus novatrice, nous devons déployer plus habilement nos connaissances technologiques communes.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Nous devons façonner nos institutions et nos sociétés afin que les forces naturelles du changement économique et de la croissance soient encouragées et non étouffées. Comme on l'a vu en Ethiopie, les Nations Unies peuvent jouer un rôle vital lorsqu'il s'agit de trouver les ressources nécessaires pour satisfaire les besoins.

Une croissance économique soutenue est essentielle si nous voulons réduire le fardeau actuel de la dette qui paralyse beaucoup de pays. L'année dernière, l'économie mondiale a connu une croissance de 4,3 p. 100, taux le plus élevé depuis six ans. Beaucoup de pays ont agi avec courage pour répondre aux pressions économiques et sociales de l'ajustement. Au cours de ce débat, on nous a dit pourquoi il fallait que cet ensemble de problèmes difficiles soient traités avec intelligence. C'est pourquoi nous avons tous pour devoir, lorsque nous répondons, par le biais des institutions internationales, à chaque cas qui se présente, de tenir compte des problèmes très réels de chaque pays débiteur. Nous devons essayer de créer un cadre stable qui leur permette de poursuivre leurs politiques d'ajustement. Voilà pourquoi il est important de continuer de chercher à réduire les déficits de certains pays industrialisés.

Il y a près de trois ans de cela, j'ai eu le privilège de présider une session du Comité intérimaire du Fonds monétaire international sur une augmentation substantielle de ses contingents. L'année dernière, au Sommet économique à Londres, nous avons pu encourager l'introduction d'accords pluri-annuels de rééchelonnement lorsque cela est approprié. Il nous faut maintenant trouver les ressources dont la Banque mondiale a besoin. La Grande-Bretagne voudrait voir promptement réalisé un accord de principe sur une augmentation du capital général de la Banque mondiale et elle est prête à jouer son rôle dans ce domaine.

Il est urgent de continuer à appuyer et à renforcer le système de libre-échange. C'est essentiel si nous voulons résister au protectionnisme et assurer que notre commerce contribue à la prospérité de toutes les nations, particulièrement celles du monde en développement. Nous nous félicitons de la prochaine réunion qui aura lieu entre les parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) pour discuter de la prochaine série de négociations, sans lesquelles les forces du protectionnisme se renforceront. Le temps presse.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Il ne suffit pas de préserver le système du libre-échange, il nous faut également nous assurer qu'il fonctionne plus ouvertement et plus largement. Le libre-échange doit être élargi afin d'inclure les industries de service et les économies en expansion des pays qui accroissent leur base industrielle. Une stabilité plus grande dans les marchés financiers internationaux est essentielle. Nous avons notamment besoin de la stabilité à des taux qui favoriseront l'expansion du commerce international et non l'augmentation des pressions protectionnistes. Telle est l'importance de l'accord conclu dans cette ville il y a à peine trois jours de cela à la réunion des ministres des finances et des banquiers des banques centrales des grandes puissances industrialisées.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine économique qu'il faut songer à l'avenir. Nous devons adopter la même approche à l'égard des problèmes complexes de politique et de sécurité qui nous font face. Le Secrétaire général nous a rappelé à quel point l'architecture de cette Organisation a été ébranlée par ce qu'il a appelé "l'absence de cette unanimité des membres permanents qui devait faire la principale force du Conseil". Ce n'est nulle part plus manifeste que dans la division entre l'Est et l'Ouest. La question la plus importante à laquelle cette Organisation devra faire face au cours de sa cinquième décennie sera peut-être celle de savoir si nous arriverons à prendre des mesures positives pour combler cet écart crucial.

Je crois que nous le pouvons. Les deux dernières années ont vu une augmentation considérable du nombre de contacts entre l'Est et l'Ouest. Je m'en félicite. Depuis que je suis Secrétaire aux affaires étrangères, je me suis fait un devoir de visiter tous les pays de l'Europe de l'Est et de faire connaissance avec leurs dirigeants. Dans ce même esprit, nous nous sommes félicités de la visite importante de M. Gorbatchev en Grande-Bretagne, à la fin de l'année dernière. La première réunion entre le président Reagan et M. Gorbatchev aura lieu en novembre. Ce sera une importante occasion de procéder à des discussions fouillées et substantielles qui puissent jeter les bases d'une confiance mutuelle accrue entre l'Est et l'Ouest. Cette rencontre devrait démontrer que les dirigeants des plus grandes puissances du monde souhaitent sincèrement surmonter les difficultés qui existent entre elles.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Mais il ne suffit pas de prendre contact. Les véritables bases de la compréhension ne peuvent être posées dans une atmosphère de méfiance. M. Gorbatchev a dit que "le conflit n'est pas fatalement inévitable entre l'Union soviétique et les Etats-Unis". En ceci, il se fait l'écho de la conviction du président Reagan que "les dirigeants soviétiques ont beaucoup à gagner à se joindre à l'Occident dans les réductions mutuelles des armements et dans l'expansion de la coopération". L'Union soviétique et ses dirigeants n'ont pas à douter de la sincérité de l'engagement de l'Ouest. Le peuple britannique ne souhaite rien d'autre qu'une réduction des tensions et une augmentation de la coopération. Les dirigeants ont pour tâche de transformer les aspirations communes en accord de substance.

Ce besoin se fait sentir de la manière la plus urgente dans le domaine du contrôle des armements. Nous nous félicitons chaleureusement de la reprise des négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Nous appuyons leur but qui est de prévenir une course aux armements dans l'espace et d'y mettre fin sur terre.

Notre objectif primordial doit être d'obtenir la sécurité au niveau d'armements le plus bas. Nous ne croyons pas que l'on doive rechercher la supériorité ni d'un côté ni de l'autre. Le but doit être un équilibre mutuel, compte tenu de l'évolution actuelle. Le but de ce processus doit être d'accroître la dissuasion et non pas de la saper. Les négociations doivent se fonder sur la base du respect des obligations actuelles.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Ces entretiens sont l'instance de l'espoir, la chance de mener des négociations constructives et la possibilité de réaliser un progrès réel et vérifiable. Ce n'est qu'à Genève que les déclarations publiques peuvent être transformées en accord reposant sur des intentions sérieuses. La diplomatie du mégaphone ne conduit qu'à un dialogue de sourds. Mais le désir sincère de servir la cause de la paix sera suivi d'une réponse rapide de notre part.

Récemment, M. Gorbatchev a dit au monde que son pays ne fait pas plus confiance aux Etats-Unis que les Etats-Unis ne font confiance à l'Union soviétique. Mme Thatcher a tenu à peu près le même langage lorsqu'elle a dit qu'aucune des parties ne regardait l'autre à travers des lunettes roses. La vérification est l'élément essentiel de tout accord sur le contrôle des armements. La vérification en soi crée la confiance essentielle au maintien d'un régime de contrôle des armements. De même, la vérification exige une certaine confiance de part et d'autre dans la bonne foi de l'autre.

Si nous voulons atteindre cet objectif, il est vital que les pays respectent les traités et les obligations qu'ils ont acceptés. Les traités entre les Etats-Unis et l'Union soviétique qui régissent les rapports stratégiques, tels que les accords sur la limitation des armes stratégiques et le traité sur les missiles antibalistiques revêtent une importance particulière. Ces accords sont à la base de la structure actuelle de la sécurité mutuelle.

Le Traité sur la non-prolifération a été bien sûr principalement motivé par un souci de stabilité internationale. Voilà pourquoi nous avons été particulièrement heureux des résultats excellents obtenus lors de la dernière conférence d'examen et de la teneur du document final accepté par consensus. Nous partageons pleinement la conviction de la Conférence selon laquelle le Traité est un élément essentiel à la paix et à la sécurité internationales. Nous appuyons sans réserve leur volonté de favoriser son application et de renforcer son autorité.

Il ne fait aucun doute que ce résultat reflète l'engagement renouvelé de la communauté internationale de recourir au Traité sur la non-prolifération afin de prévenir toute nouvelle prolifération des armes nucléaires. Nous prions instamment ceux qui ne sont pas encore parties au Traité, en particulier ceux qui ont des installations nucléaires importantes ne relevant d'aucun régime de sauvegarde, d'y adhérer dès que possible et d'aider ainsi à protéger le monde des horreurs potentielles d'une guerre nucléaire. Mais nous ne devons pas méconnaître

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

L'importance du Traité sur la non-prolifération pour promouvoir l'utilisation en toute sécurité de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, surtout dans le monde en développement. Nous avons annoncé notre intention de doubler, entre 1985 et 1990, les fonds que nous versons aux pays en développement parties au Traité par l'intermédiaire de projets d'assistance technique administrés par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). C'est de cette façon que nous continuerons à montrer notre volonté de contrôler la prolifération nucléaire.

Il est juste que notre attention se concentre sur les questions mondiales qui menacent la sécurité de tous les pays. Mais dans ce monde d'étroite interdépendance, des questions régionales plus spécifiques affectent nos intérêts. Je pense en particulier à l'Afrique australe où l'aggravation de la crise en Afrique du Sud et la persistance des menaces qui pèsent sur ses voisins nous préoccupent sérieusement.

Nous condamnons avec force l'incursion en territoire souverain angolais des forces de défense sud-africaines. Nous nous sommes associés aux autres membres du Conseil de sécurité pour donner toute sa force à cette condamnation. De tels actes ne peuvent que saper la stabilité de la région et compromettre les efforts tendant à aboutir à l'indépendance de la Namibie. L'Afrique du Sud ne doit pas douter un seul instant de notre détermination de voir la Namibie accéder à l'indépendance, conformément à la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité; cette résolution demeure la seule base internationalement acceptée d'un règlement namibien.

L'Afrique australe a connu des changements importants ces dernières années avec l'accession du Mozambique, de l'Angola et du Zimbabwe à l'indépendance. Il faut absolument que tous les pays de la région soient délivrés des tensions actuelles et se concentrent sur l'édification d'un avenir pacifique et prospère en harmonie avec leurs voisins.

En Afrique du Sud même, nous déplorons profondément le fait que les autorités sud-africaines n'aient pas levé l'état d'urgence et continuent à réprimer des manifestations pacifiques et à détenir des citoyens sans jugement. Nous rejetons, ce qui nous semble plus essentiel encore, le système d'apartheid, qui est contraire aux valeurs contenues dans la Charte des Nations Unies et qui sape la plupart des valeurs réelles en Afrique du Sud. Nous demandons instamment au Gouvernement sud-africain de ne plus se contenter de paroles et de passer d'urgence à l'action qui se fait trop attendre, pour mettre un terme à l'apartheid et pour établir un système de gouvernement acceptable par tous les peuples d'Afrique du Sud.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

La Grande-Bretagne est unie avec d'autres pays dans sa volonté de voir des changements se produire dans ce pays. Nous n'avons jamais cessé de faire pression sur le Gouvernement sud-africain à cette fin. Nous respectons pleinement les embargos des Nations Unies sur les armements. Nous ne collaborons pas avec les Sud-Africains, dans la mise au point de leur programme nucléaire, civil ou militaire. En ce qui concerne l'écoulement du pétrole de la mer du Nord, nous excluons toute vente à l'Afrique du Sud. Nous exerçons des contrôles sur les exportations de toute une série de produits stratégiques à l'Afrique du Sud. Nous nous acquittons de nos obligations en décourageant les échanges sportifs. Nous avons pleinement appliqué le code de conduite européen aux sociétés britanniques opérant en Afrique du Sud afin qu'elles contribuent aussi efficacement que possible aux changements cruciaux que nous souhaitons encourager.

Ce n'est pas dans notre volonté de faire pression que nous différons de certains mais dans la façon dont nous jugeons de l'efficacité probable de boycottages économiques et commerciaux obligatoires. Je comprends les passions qui entraînent les demandes en faveur de telles mesures. Mais nous ne sommes pas convaincus que des mesures de ce genre nous rapprocheraient du but recherché. Elles atténueraient plutôt qu'elles ne renforceraient les pressions efficaces exercées sur le Gouvernement sud-africain pour opérer des changements fondamentaux et seraient ressenties plus profondément par les secteurs défavorisés de la population et des pays voisins. Nous estimons qu'il incombe à tous ceux qui ont des contacts diplomatiques, économiques et politiques de longue date avec l'Afrique du Sud d'utiliser ces liens pour favoriser des changements fondamentaux.

Conformément à cette démarche, nous avons conclu un accord avec nos partenaires européens sur un certain nombre de mesures qui, nous le croyons, consolideront les forces du changement en Afrique du Sud. J'ai annoncé aujourd'hui que nous avons adopté toutes les mesures convenues à Luxembourg le 10 septembre. Les mesures sont consécutives à la visite récemment effectuée par nos trois collègues de la communauté et montrent combien l'Europe se soucie du problème. Ces dernières semaines, il y a eu des signes de changements au sein du Gouvernement sud-africain. Cela doit maintenant se traduire par la décision ferme de démanteler l'apartheid. A cette fin, il est urgent d'ouvrir un dialogue avec les véritables représentants de la majorité africaine.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Au Moyen-Orient, les tensions ont trop souvent dégénéré en conflits violents. Il est regrettable de constater que depuis la fondation de l'Organisation des Nations Unies cette zone n'a pas connu une seule année de paix. Nulle part ailleurs un règlement négocié n'est plus urgent.

La paix ne règnera pas au Liban tant que les communautés ne travailleront pas elles-mêmes, ensemble, pour reconstruire leur pays à l'abri de toute ingérence extérieure. Israël doit retirer toutes ses forces du territoire libanais aussitôt que possible. Et les Libanais eux-mêmes doivent mettre un terme au cycle effroyable de la violence dans ce pays. Nous condamnons sans réserve l'enlèvement d'otages innocents, parmi lesquels un fonctionnaire britannique des Nations Unies, M. Alec Collett. Ses ravisseurs doivent le libérer immédiatement.

Dans le Golfe, nous sommes tous atterrés par le conflit tragique et vain qui oppose l'Iran et l'Iraq, dont la durée équivaut maintenant presque à celle de la deuxième guerre mondiale. Nous déplorons l'utilisation d'armes chimiques. Nous engageons vivement les deux parties à s'abstenir de toute attaque contre les cibles civiles, en particulier contre la marine marchande dans les eaux internationales. L'initiative visant à mettre un terme à cette guerre s'impose de toute urgence. Les propositions en huit points du Secrétaire général nous offrent la meilleure manière d'aller de l'avant. Nous continuerons à lui apporter tout notre appui.

L'un des principaux objectifs de cette Organisation, presque depuis sa fondation, est de trouver une solution au différend israélo-arabe. Cela, en soi, suffit à démontrer combien il est difficile de parvenir à un règlement équilibré. Mais je crois que cette année s'est manifestée une volonté de chercher des solutions pacifiques au conflit. Je pense en particulier à la démarche constructive du roi Hussein de Jordanie, à laquelle Mme Thatcher a récemment réaffirmé l'appui actif de notre pays. La communauté mondiale doit appuyer fermement tous ceux qui renoncent à la violence en faveur d'une diplomatie patiente. Telle est la voie menant à une paix juste et durable basée sur les principes depuis longtemps établis par l'ONU.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Seules les parties directement intéressées peuvent négocier une telle paix. Mais pour qu'ils aient assez de confiance pour aborder des négociations qui ne peuvent manquer d'être difficiles et délicates, l'ensemble de la communauté internationale, qui est si bien représentée ici aux Nations Unies, devra leur apporter des encouragements et un appui vigoureux. Cette Organisation repose sur la confiance que nous avons en la force de la diplomatie, de la négociation et du dialogue. Mon gouvernement partage cette foi. Il est absolument nécessaire que le processus du dialogue commence sans plus tarder dans ce domaine où, depuis si longtemps, les esprits ne sont plus arrivés à se rencontrer.

Je n'oublie pas qu'il n'est que trop aisé pour des orateurs qui prennent la parole devant cette Assemblée d'exhorter les autres pays à mettre de l'ordre chez eux. C'est pourquoi je voudrais aborder les deux problèmes auxquels la Grande-Bretagne apporte une contribution directe et positive.

La division tragique de Chypre continue. Le Secrétaire général a fait preuve de compétence et de détermination en tentant de rapprocher les deux parties après l'échec des entretiens de janvier dernier. Nous souhaitons plein succès à l'initiative actuelle et espérons que le président Kyprianou et M. Denktash se mettront d'accord pour se réunir aussitôt que possible. Le Gouvernement britannique continue de tout faire pour aider le Secrétaire général. Nous avons déjà été bien près d'un accord par le passé. C'est la responsabilité de toutes les parties de veiller à ce que cet accord ne nous échappe pas une nouvelle fois.

Au cours de cette année écoulée, nous avons activement cherché le moyen de rétablir des relations plus normales avec l'Argentine. Depuis le conflit, nous avons supprimé les restrictions financières et proposé des entretiens sur toute une série de questions pratiques. En plusieurs occasions, nous avons insisté pour lever de part et d'autre les restrictions sur le commerce. En l'absence de réaction de l'Argentine, nous avons encore pris une autre mesure unilatérale en juillet dernier : nous avons amélioré les relations commerciales en levant notre interdiction sur les importations en provenance de l'Argentine. L'Argentine ne nous a pas rendu la pareille.

Nous continuerons de chercher à améliorer nos relations avec l'Argentine. En même temps, nous maintiendrons toujours aussi fermement nos engagements à l'égard du peuple des îles Falkland.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

En insistant pour que la Grande-Bretagne s'engage à négocier d'abord la question de la souveraineté, avant de discuter aucun des aspects de nos relations bilatérales, l'Argentine a fait obstacle à tout progrès. C'est notre approche qui est la plus réaliste pour rétablir la confiance entre les peuples du Royaume-Uni et de l'Argentine et pour réduire les tensions dans l'Atlantique sud.

Il est possible d'avoir une coopération mutuellement avantageuse dans de nombreux domaines, par exemple dans la conservation des pêcheries de l'Atlantique sud qui est une tâche de plus en plus pressante. Des discussions officielles à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont démontré qu'un effort international serait nécessaire dans ce domaine. Nous sommes prêts à appuyer l'initiative constructive de la FAO et espérons que les Argentins, eux aussi, sont disposés à travailler avec la FAO.

Cette approche internationale en matière de conservation des réserves de poissons s'est avérée efficace dans d'autres contextes. C'est ainsi que les progrès réalisés lors de la récente réunion à Hobart de la Commission constituée aux termes de la Convention pour la conservation des ressources biologiques de l'Antarctique nous ont encouragés.

Les pêcheries ne sont qu'un seul aspect de la tâche complexe qu'est la gestion des ressources du continent de l'Antarctique. Cette gestion a été réalisée avec succès aux termes du Traité de l'Antarctique depuis un quart de siècle. Le Traité a préservé le continent en tant que zone de paix, à l'abri d'explosions et de déchets nucléaires, de toute militarisation ou de différends territoriaux actifs. Nous sommes fermement persuadés que toute tentative d'appliquer un régime de patrimoine commun de l'humanité troublerait ce système qui a fait ses preuves, risquerait de déstabiliser la région et mettrait en danger l'étroite collaboration scientifique internationale actuelle dont bénéficie l'Antarctique. Nous maintiendrons notre appui au système du Traité de l'Antarctique.

En Amérique centrale, on reconnaît de plus en plus qu'il faut atteindre un certain nombre d'objectifs : une plus grande stabilité, le progrès économique et le renforcement de la démocratie. Ces objectifs sont clairement énoncés dans les documents de Contadora. Le processus de Contadora a notre plein appui. La voie de la paix doit passer par le renforcement de la démocratie et la limitation des armements et, par-dessus tout, par la cessation de la subversion transfrontière et de l'ingérence. La situation actuelle tendue exige la plus grande retenue possible dans tous les domaines. La réunion qui doit se tenir à Luxembourg dans le courant

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

de l'automne entre les ministres des affaires étrangères des Dix, avec l'Espagne et le Portugal, les Etats centro-américains et les pays du Groupe de Contadora, sera une nouvelle preuve de notre appui aux efforts de paix.

Au cours de ces derniers mois, un certain nombre de contacts directs ont été établis entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, contacts qui se poursuivent et s'élargissent. J'espère vivement que ces contacts mèneront à une solution pacifique et durable du problème coréen et que le peuple de Corée pourra bientôt être représenté dans cette enceinte.

L'occupation illégale du Cambodge par le Viet Nam est une interminable insulte au droit international. Elle met en danger la stabilité régionale et lance un affront à l'opinion internationale. Nous apportons notre ferme appui aux efforts de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en vue de convaincre le Gouvernement vietnamien d'arriver à une solution politique fondée sans équivoque sur les principes approuvés par l'Organisation des Nations Unies.

La sixième année d'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique a été marquée par l'intensification des efforts soviétiques afin d'écraser le peuple afghan et de faire pression sur le Pakistan, où quelque trois millions d'exilés afghans ont trouvé refuge. Le Gouvernement soviétique ne cesse de nous dire qu'il appuie les peuples opprimés du monde. Pourtant, en Afghanistan, les Soviétiques sont les oppresseurs. Pourquoi ne se conforment-ils pas à leurs principes et n'apportent-ils pas leur appui aux efforts admirables que fait le Secrétaire général pour arriver à une solution en acceptant de retirer leurs troupes? Ce n'est que par cette action concrète que l'on répondra aux exigences de la communauté mondiale et que l'on apportera la paix à l'Afghanistan.

Il est clair que, lorsqu'ils ont fondé les Nations Unies, nos prédécesseurs étaient tout aussi désireux de promouvoir les intérêts des individus que ceux de leurs gouvernements. Il est donc particulièrement déplorable que, 40 ans plus tard, les droits, les libertés et le bien-être de tant d'individus soient mis en péril, non seulement à cause de la pauvreté, de la famine et de la maladie, mais également à cause des politiques et des actions des gouvernements.

Nous devons tous faire ce qui est en notre pouvoir pour donner effet aux belles paroles que nous prononçons au sujet des droits de l'homme. En juillet dernier, j'ai dit à Helsinki que, si l'Acte final de la Conférence sur la sécurité

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

et la coopération en Europe (CSCE) avait fait naître de nouveaux espoirs, leur réalisation dépendrait entièrement de la manière dont agiraient les Etats signataires.

Il en est de même dans le contexte des Nations Unies. La Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme et d'autres organisations des Nations Unies ont un rôle important à jouer pour rendre plus efficaces les instruments en vigueur dans le domaine des droits de l'homme. Les Etats Membres doivent toutefois leur apporter leur pleine coopération s'ils veulent qu'elles atteignent leurs objectifs.

Des menaces contre nos sociétés, dont n'auraient pu rêver les Pères fondateurs sont aujourd'hui un sujet de grave préoccupation pour l'Organisation des Nations Unies. Le problème actuel de l'abus de la drogue prend sans cesse des formes nouvelles de plus en plus terrifiantes. Il s'agit d'un vice qui menace particulièrement la jeune population, et par conséquent nos sociétés futures. La Grande-Bretagne augmente les ressources consacrées à la lutte contre la drogue et adopte de nouvelles mesures conçues pour dépouiller de leurs biens mal acquis ceux qui sont mêlés au trafic de la drogue. Chaque Etat Membre a besoin de prendre des mesures nationales sévères. Mais des efforts au niveau national n'apportent qu'une solution partielle au problème. Pour éliminer la production et le trafic des stupéfiants et l'asile illégalement offert aux trafiquants, une coopération internationale efficace s'impose d'urgence. L'initiative du Venezuela en vue d'une convention éventuelle des Nations Unies est un bon début. Cependant, nous devons tous nous attaquer résolument et de façon concertée à ce problème diabolique.

Une coopération efficace est tout aussi nécessaire si nous voulons arrêter la propagation du terrorisme. Toute attaque contre un innocent, tout détournement d'avion et toute bombe est une attaque contre chacun de nous. La Grande-Bretagne a pris des mesures pour resserrer le contrôle exercé sur les activités inacceptables de membres de missions diplomatiques. Pour diminuer le nombre des détournements d'avion, la Grande-Bretagne a également présenté des propositions spécifiques sur des dispositions internationales supplémentaires qui permettraient de prendre des mesures de sécurité plus strictes dans les aéroports et dans les opérations de l'aviation civile. Comme l'a signalé le Secrétaire général, un grand nombre des accords internationaux nécessaires sont en place. Il faut les mettre en oeuvre. Nous devons tous faire bien comprendre que nous ne céderons pas au chantage, que nous ne tolérerons pas les actes de terrorisme et que nous n'offrirons pas refuge aux terroristes.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

L'ordre du jour de la communauté internationale est long et compliqué. Mais si nous voulons prendre les mesures qui s'imposent, nous avons besoin de mécanismes appropriés. A l'occasion de son quarantième anniversaire, il faut, sans aucun doute, revoir le fonctionnement de notre Organisation, tirer enseignement de ses échecs et édifier sur la base de ses succès.

Il y a plusieurs manières d'améliorer le fonctionnement de notre Organisation. Dans tout le système des Nations Unies, nous devons tirer un meilleur parti de notre argent. Nous devons rechercher une coordination plus efficace. Nous devons empêcher la politisation des organismes techniques. Nous devons essayer de rationaliser et d'actualiser les travaux des organes politiques. De nombreuses suggestions intelligentes et pratiques ont déjà été faites. Je songe, en particulier, aux propositions faites récemment par les anciens présidents de l'Assemblée générale sur la manière de rendre cet organisme plus efficace. Mais nous devons y donner suite.

Aujourd'hui, je me suis concentré sur les défis qui se présentent à nous après les efforts faits pendant ces 40 années et sur les dangers d'autosatisfaction et d'inaction. Mais je suis encouragé par la manifestation que je vois se dessiner d'une approche plus pragmatique et plus pratique tendant à favoriser la coopération entre nos peuples. L'Assemblée générale a joué un rôle dans ce sens en adoptant, l'année dernière, sa Déclaration économique. Les souffrances humaines qu'a connues l'Ethiopie cette année ont rapidement engendré des exemples encourageants de coopération internationale : les aéronefs britanniques et soviétiques ont travaillé côte à côte; les institutions des Nations Unies et les institutions bénévoles ont uni leur efforts.

Mais plus frappante encore a été la réponse émouvante de nos jeunes. Les concerts "Live Aid" ont ému des millions de jeunes, hommes et femmes, à travers le monde.

Leur réaction a montré que l'idéalisme et l'énergie peuvent surmonter les barrières qui nous divisent. Elle a montré aussi la vigueur des sociétés libres, où l'initiative individuelle peut encore lancer aux gouvernements un défi qu'ils doivent relever, et nous a rappelé ce qu'est véritablement la fraternité.

Nous, à qui incombe la responsabilité de la direction politique, devons montrer que nous sommes capables de relever ce défi.

M. MALMIERCA PEOLI (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Il y a 40 ans de cela, sur les ruines du nazisme, du fascisme et du prétendu neues order infâmant que les hordes hitlériennes ont essayé d'imposer à l'humanité, les peuples des Nations Unies ont fondé cette Organisation, "résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre", à réaffirmer leur foi dans les valeurs impérissables de l'homme et de l'humanité, dans l'égalité de droits des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et de l'équité, et à favoriser le progrès social et de meilleures conditions de vie "dans une liberté plus grande".

Aujourd'hui, 40 ans après cette victoire extraordinaire, au moment où nous sommes à nouveau réunis pour faire un bilan qui se révèle nécessaire, nous devons reconnaître que la situation internationale est plutôt sombre.

C'est avec une profonde préoccupation que nous notons la dégradation continue de la situation politique et économique mondiale, due à la persistance de crises et de tensions graves dans les relations internationales, aux obstacles dressés contre les aspirations légitimes des peuples à l'émancipation et au développement indépendant, sans ingérences ni interventions étrangères, à l'intensification incessante de la course aux armements résultant de la politique impérialiste insensée visant à rechercher une suprématie militaire impossible, afin de décider du sort du monde à partir d'une position de force, et aux tentatives qui sont faites pour étendre cette course aux armements à l'espace extra-atmosphérique.

Aujourd'hui plus que jamais auparavant, la menace d'extermination nucléaire plane lourdement sur l'humanité. La politique de l'impérialisme est caractérisée par la menace ou l'emploi de la force, par l'intervention, la déstabilisation, l'agression, la coercition économique et politique, l'hégémonie et l'oppression, alors que la crise, de plus en plus aiguë, du système capitaliste mondial affecte rudement les pays en développement et met en danger leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale, rendant ainsi leur développement économique presque impossible.

La dette extérieure écrasante des pays dits du tiers monde - un phénomène explosif aux dimensions politiques incontestables - sonne une note tragique dans ce sombre panorama de la situation internationale actuelle.

La crise économique devient manifeste dans l'élargissement constant et accéléré de l'écart entre les pays développés et les pays en développement, dont plusieurs n'arrivent même pas à répondre aux besoins essentiels de leurs peuples, voire aux conditions indispensables du développement.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Loin d'améliorer les termes de l'échange, loin de remédier aux structures injustes d'un ordre économique international caduc, l'inégalité augmente, soulignant aussi l'asymétrie dans les relations entre les deux groupes de pays, une asymétrie qui a pour résultat l'enrichissement de plus en plus grand des pays capitalistes aux dépens de la décapitalisation et de l'appauvrissement des nations du tiers monde.

La gravité de la situation actuelle et les conséquences que pourrait avoir une conflagration nucléaire montrent, s'il est encore besoin de le prouver, que, pour sa survie, la race humaine n'a d'autre option viable que la politique de coexistence pacifique entre Etats ayant des systèmes économiques, politiques et sociaux différents, la détente internationale et le règlement des conflits par des moyens exclusivement pacifiques.

Monsieur le Président, parlant des problèmes difficiles que la communauté internationale doit aujourd'hui affronter, je ne peux manquer de vous dire que la délégation cubaine se félicite de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale en cette occasion importante et délicate. Je suis certain que vos qualités reconnues de diplomate chevronné et la grande expérience que vous avez acquise à l'Organisation vous permettront de guider nos travaux avec sagesse et de nous mener aux nobles buts que nous cherchons tous. Vous pouvez compter sur l'appui sincère de notre délégation dans la réalisation de vos tâches importantes.

Ayant juré d'imposer leur domination, les impérialistes des Etats-Unis ne reculeront devant rien pour arriver à la supériorité militaire qui leur permettra de négocier à partir d'une position de force et de chantage nucléaire.

Dans son dessein avide de militariser l'espace extra-atmosphérique, le Gouvernement des Etats-Unis a récemment annoncé le début d'essais d'armes antisatellites dans le cadre d'un programme qui suppose des dépenses de quelque 95 milliards de dollars d'ici à l'an 2000.

L'impérialisme américain favorise cette nouvelle escalade de la course aux armements, qui inclut les armes nucléaires et autres armes de destruction massive, bien que cette pratique augmente les risques de guerre nucléaire, et met ainsi en danger la survie même de l'humanité.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Au cours des 40 dernières années, les gouvernements américains successifs ont conduit le monde de la "guerre froide" et la politique "du bord de l'abîme" à la politique de "guerres locales" menées contre les pays du tiers monde, à l'implantation, en guise de provocation, de nouveaux systèmes d'armements et de missiles ayant pour cible l'Union soviétique et d'autres pays socialistes, et à ce qu'on a appelé la "guerre des étoiles" - pour ne pas mentionner le terrorisme d'Etat contre les pays et les peuples révolutionnaires. Ils ont même avancé la théorie absurde selon laquelle il était possible de survivre à une attaque nucléaire et ont laissé entendre qu'une attaque surprise lancée contre l'Union soviétique pourrait réussir. Leur langage arrogant est plein d'expressions telles que "coups de bistouri" qui s'applique à de petits pays comme le Nicaragua, "opérations clandestines" et "opérations de nettoyage", autant d'expressions qui révèlent la nature agressive et inhumaine de leur politique étrangère.

Cuba condamne toutes les tentatives faites pour militariser l'espace extra-atmosphérique, notamment la prétendue initiative de défense stratégique du Gouvernement américain, et appuie la proposition de l'Union soviétique concernant la coopération internationale dans l'exploration pacifique de l'espace extra-atmosphérique, dans le contexte de sa non-militarisation.

Nous accueillons avec satisfaction les entretiens de très haut niveau entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique. Les dirigeants soviétiques, de toute évidence, sont disposés et déterminés à faire tous les efforts nécessaires pour empêcher une nouvelle conflagration mondiale, pour éviter l'holocauste nucléaire et pour mettre fin à la course aux armements et empêcher qu'elle ne s'étende à l'espace extra-atmosphérique. Nous savons qu'ils sont fermement décidés à lutter pour la détente internationale et nous faisons pleinement confiance à leur politique léniniste de paix qui incarne les espoirs et les aspirations de tous les peuples du monde.

"Mais la paix pour nos pays" comme l'a dit le président Fidel Castro ici même, en 1979, "pour nos pays, est indivisible" (A/34/PV.31, p. 3/5). Aussi, la recherche de la paix est le principal objectif de nos peuples et figure au premier plan de nos préoccupations au cours de cette session de l'Assemblée générale.

S'il est un impératif inéluctable de l'histoire qui est d'éviter la guerre nucléaire, il en est également un autre qui est d'empêcher qu'un accord interdisant la possibilité d'une guerre nucléaire ne serve d'excuse pour la prolifération des

M. Malmierca Peoli (Cuba)

guerres impérialistes contre des pays asiatiques, africains ou latino-américains qui cherchent à exercer leurs droits à l'autodétermination et à l'indépendance et essayaient de construire une nouvelle vie basée sur le pluralisme économique et politique, sur une option non capitaliste de développement et sur le socialisme.

Comme l'a signalé le Camarade Fidel,

"Il est donc temps de nous atteler en commun à la tâche qui consiste à tirer des peuples entiers, des centaines de millions d'êtres humains, du retard, de la misère, de la malnutrition, de la maladie, de l'analphabétisme, qui les empêchent de jouir pleinement de la dignité et de la fierté de se dire des hommes." (A/34/PV.31, p. 53/55)

C'est pourquoi, lorsque nous invoquons la nécessité de régler les conflits par des moyens pacifiques, d'éviter une guerre finale et terrible qui mettrait fin à toute vie humaine, telle que nous la connaissons, de promouvoir le dialogue et la compréhension entre les Etats, indépendamment de leurs systèmes économique et social, lorsque nous exigeons d'en finir avec la philosophie du pillage, pour que la philosophie de la guerre cesse elle aussi, nous devons également exiger la disparition de tous les vestiges du colonialisme.

La situation des pays du tiers monde s'est terriblement aggravée depuis le début de cette décennie. La dette extérieure s'est multipliée, les termes de l'échange entre les pays capitalistes développés et les pays en développement continuent d'être parfaitement iniques et abusifs; les crédits sont octroyés dans des conditions léonines; les marchés se resserrent du fait des mesures protectionnistes appliquées par les pays capitalistes développés à nos produits industriels et à nos matières premières et les courants de capitaux, tant publics que privés, vers les pays sous-développés ont diminué. Tous ces facteurs ont contribué à la détérioration graduelle de leurs économies déjà fragiles.

La dette extérieure des pays en développement atteint déjà le chiffre impressionnant de 900 milliards de dollars. L'Amérique latine, à elle seule, doit maintenant 360 milliards de dollars, soit plus que la dette totale de tous les pays du tiers monde il y a six ans seulement. Le montant total de la dette des pays africains, qui s'élève à plus de 160 milliards de dollars, a des répercussions plus grandes, par habitant, que la dette de l'Amérique latine, si au développement relativement plus faible de ces pays nous ajoutons les dégâts considérables provoqués par la sécheresse et par la faim dans nombre de ces pays.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

La crise économique a submergé les économies des pays les moins développés et, dans un sens, elle s'est imposée. Nous pourrions dire que nous sommes en présence d'un processus qui a démarré il y a quelque temps, dont les conséquences sont plus ou moins graves, selon les ressources économiques de chaque pays et le degré d'efficacité avec laquelle il peut se défendre contre la crise ou tenter de la surmonter.

Le Groupe des pays non alignés réuni à Luanda il y a quelques semaines à l'occasion de la Huitième réunion ministérielle du Mouvement, doit aux pays de l'Ouest près de 590 milliards de dollars. Ce qui signifie que, pour cette année uniquement, nous devons payer plus de 60 milliards de dollars pour le service de la dette. Que ne pourraient faire nos peuples d'une telle somme si elle était employée pour stimuler l'industrie et l'agriculture, pour augmenter la production alimentaire, pour développer les programmes de santé et d'enseignement?

Les problèmes insurmontables créés par l'existence de cette dette croissante ne tiennent pas seulement au fait que nos pays éprouvent des difficultés à en payer les intérêts. S'il est vrai que recevoir des crédits pour payer le service de la dette augmente le niveau de l'endettement d'une manière qui compromet toute possibilité de développement et, par conséquent, le remboursement éventuel de cette dette, les tentatives faites par certains pays pour honorer leurs engagements - dans des conditions injustes, comme nous l'avons déjà dit, où le dollar a été réévalué plusieurs fois et où les taux d'intérêt ont été relevés - ont échoué à cause de la dégradation sérieuse des termes de l'échange et de la réduction des recettes d'exportation qui en est résulté pendant cette période.

Si nous considérons que 20 p. 100 de nos recettes d'exportation sont affectés à la dette extérieure, que se passera-t-il lorsque nos pays, loin d'être solvables, verront encore augmenter cette dette, qui est pratiquement insupportable, et devront y consacrer - comme certains doivent déjà le faire - 57, 52, 45 ou 36 p. 100 de leurs recettes d'exportation à cette fin? Comment peut-on ralentir le brusque abaissement des niveaux de vie dans les grands secteurs de la population? Les mesures déflationnistes préconisées par le Fond monétaire international sont-elles venues à bout du désespoir des classes ouvrières, de l'appauvrissement des classes moyennes, du chômage, de la hausse des prix à la consommation, et de la réduction des exportations et de la production nationale des pays en développement?

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Les quotidiens des pays latino-américains témoignent du contraire, comme le fait apparaître clairement, depuis quelques temps déjà, l'Annuaire statistique de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

La vérité est que les mesures protectionnistes adoptées par les pays capitalistes - dumping, surévaluation du dollar, persistance des termes de l'échange inéquitables, taux d'intérêt élevés; et le système monétaire, financier, économique et commercial international actuel, tout entier - travaillent contre les pays en développement et ont causé un transfert inverse des capitaux vers les pays capitalistes développés, renforçant la dépendance, le sous-développement et la stagnation des pays de ce que l'on appelle le tiers monde.

* M. Moreno-Salcedo (Philippines), vice-président, assume la présidence.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Cuba insiste sur la nécessité de mettre fin aux énormes inégalités qui séparent nos pays des pays développés. Par conséquent, nous devons lutter pour supprimer à jamais la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme dont souffrent encore des millions d'êtres humains. Nous aspirons à un nouvel ordre mondial, basé sur la justice, l'équité et la paix, un ordre qui viendrait remplacer le système inégal et injuste qui prévaut à l'heure actuelle, un ordre dans lequel, comme l'a proclamé la Déclaration de La Havane de 1979, adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés :

"...la richesse reste concentrée entre les mains de quelques puissances dont l'économie du gaspillage est maintenue grâce à l'exploitation de la main-d'oeuvre et grâce au transfert et au pillage des ressources naturelles et d'autres ressources des peuples d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et d'autres régions du monde."

En affirmant que la dette extérieure des pays en développement est impayable et qu'elle ne peut pas être recouvrée, nous ne nous lançons pas dans l'hyperbole, nous n'agissons pas des slogans de propagande, comme le prétendent certains dirigeants et une certaine presse capitaliste. Nous nous fondons sur une analyse rigoureuse et scientifique qu'il est parfaitement possible d'étayer preuves à l'appui. Par exemple, en 1984, la fuite des capitaux latino-américains vers les pays capitalistes développés, - essentiellement vers les Etats-Unis, - la détérioration des termes de l'échange provoquée par l'augmentation des prix des produits manufacturés et des biens semi-manufacturés que nous importons et la diminution du pouvoir d'achat des produits que nous exportons; le maintien arbitraire et artificiel des taux d'intérêt élevés; l'augmentation réelle de la dette et des intérêts qui s'ensuivent à cause de la surévaluation du dollar, ont permis de dépouiller de façon illégitime notre Amérique de plus de 45 milliards de dollars, comme l'a indiqué Fidel Castro dans l'entrevue bien connue qu'il avait accordée au quotidien Excelsior, du Mexique : à savoir 20 milliards en raison de la détérioration des termes de l'échange, 10 milliards en raison des intérêts excessifs, 10 milliards en raison de la fuite des devises et, se basant sur un calcul prudent, 5 milliards en raison de la surévaluation du dollar.

"Si l'on fait l'addition, en incluant ce que l'on pourrait appeler les intérêts normaux de la dette, les pays latino-américains ont remis au monde développé et riche l'équivalent de 70 milliards de dollars environ en une seule année.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

De ce montant, 50 milliards étaient en espèces sonnantes. C'est pourquoi nous pensons qu'il est essentiel de résoudre le problème de la dette sans aucun retard. La crise progresse et continuera de progresser. Ce n'est qu'une illusion que de croire que l'on peut résoudre cette crise par de simples palliatifs en renégociant des dettes ou en appliquant les recettes traditionnelles. Il nous faut aller au fond des problèmes qui ont créé le sous-développement et qui affectent le développement de nos pays et qui ne font qu'élargir l'écart existant entre les pays industrialisés et les pays du tiers monde. Outre le problème de la dette, il faut résoudre une fois pour toutes le problème de l'instauration d'un nouvel ordre économique international."

Que tout cela soit possible, l'expérience même des pays capitalistes le prouve, comme le rappelle le Wall Street Journal du 12 septembre dernier, journal qu'on ne saurait soupçonner d'avoir des tendances gauchisantes :

"Il suffit de rappeler la situation en Europe occidentale à l'issue de la deuxième guerre mondiale pour se rendre compte de la folie du courant suivi par le FMI.

Si le Plan Marshall avait été organisé par les 'commandants' installés aujourd'hui au FMI, ces nations épuisées et endettées auraient été poussées à faire de nouveaux sacrifices. Au lieu d'offrir l'aide qui a redressé leurs économies, qui a profité aux Etats-Unis et qui a contribué à encourager le grand boom de l'après-guerre, des mesures telles que celles que préconise aujourd'hui le Fonds monétaire international auraient représenté la poursuite des horreurs de la guerre par d'autres moyens."

Dans cet article, il est dit aussi :

"Par opposition à l'audace de l'après-guerre, l'approche actuelle du FMI, depuis 1982, a entraîné une fuite nette des capitaux du tiers monde. Le seul secteur qui peut bénéficier de cette situation sont les banques, qui feront n'importe quoi sauf annuler les dettes qu'elles ne peuvent recouvrer, car cela reviendrait à dire à leurs actionnaires qu'une partie de leurs avoirs n'ont aucune valeur."

Le Wall Street Journal conclut que :

"La seule réponse est d'annuler la dette et de commencer à nouveau à offrir des prêts productifs qui ne servent pas simplement à couvrir le service de la dette mais à garantir une situation souhaitable, à savoir le courant net d'excédent des pays développés au monde en développement."

M. Malmierca Peoli (Cuba)

En d'autres mots, comme durant la crise bancaire de 1928, les gouvernements des Etats capitalistes doivent assumer auprès des banques privées les dettes des pays du tiers monde et stimuler un nouveau courant de ressources pour favoriser le développement, ce qui pourrait fort bien être défrayé par un petit pourcentage de leurs dépenses militaires. Dix pour cent suffiraient ou, si les intérêts sont toujours aussi élevés, 12 p. 100 des dépenses militaires suffiraient pour assumer auprès de leurs banques la dette extérieure du monde en développement. Et ces dépenses militaires n'en continueraient pas moins d'être énormes et même inquiétantes.

Nous espérons que les Nations Unies, qui sont une instance irremplaçable pour examiner les principaux problèmes économiques et politiques d'aujourd'hui et contribuer à les résoudre saura faire un apport positif à la solution du problème épineux de la dette extérieure et qu'elles s'associeront aux efforts visant à convoquer la conférence internationale sur les ressources monétaires et le financement du développement.

En mentionnant les circonstances dramatiques dans lesquelles se débattent aujourd'hui les pays sous-développés en raison de la crise économique capitaliste et les termes de l'échange inégaux qui ralentissent leurs économies, nous ne saurions oublier la tragédie que la nature vient d'infliger à l'un de ces pays, qui est membre de la communauté des Nations Unies, notre frère d'Amérique latine, le Mexique.

Aujourd'hui le peuple cubain partage la douleur du Mexique, qui est lié à mon pays non seulement à cause de sa proximité géographique et de son appartenance à l'Amérique latine et aux Caraïbes mais aussi en raison de liens historiques et fraternels. Nous voulons répéter le témoignage de notre sympathie et de notre solidarité à l'égard du Mexique en cette heure tragique pour son peuple.

En présentant nos condoléances au Gouvernement et au peuple mexicains et en leur offrant notre aide, le Président Fidel Castro a demandé que les pays créditeurs du Mexique soient priés de suspendre les services de sa dette extérieure de sorte que le Mexique puisse faire face, avec l'intégrité dont il a fait preuve, à la reconstruction de cette région dévastée. Ce serait une façon d'atténuer cette situation si terrible. Le Mexique a besoin d'appuis réels et efficaces et non des miettes du Fonds monétaire international.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Aujourd'hui, où il est plus urgent que jamais de faire abstraction de toutes les idéologies et toutes les oppositions et de promouvoir l'union de l'Amérique latine et des Caraïbes en vue de faire face aux problèmes énormes qui les affligent, il est déplorable qu'en cette instance une voix répète en termes latino-américains de viles calomnies, des arguments déjà entendus à Washington, qui cherche à rendre obscures des affirmations irréfutables et les seules solutions possibles présentées par ceux qui, pendant un quart de siècle, à force de volonté et d'héroïsme, ont su résister au blocus, à l'agression militaire, au siège économique et aux tentatives faites pour les isoler sur le plan politique et qui ont toujours pratiqué un véritable internationalisme partout dans le monde.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

C'est regrettable parce que nous savons que ces insinuations infâmes résultent de consultations et de l'abandon de l'idée que l'empire leur pardonnerait leur timide rébellion. C'est regrettable parce que l'on confirme que ainsi ce qui a été présenté à grands cris comme une issue radicale et réaliste qui ne sera simplement qu'une dime grâce à laquelle on prétend perpétuer la dépendance et fermer la voie conduisant à la seule issue digne, morale, profonde et authentique.

Par ailleurs, nous n'allons pas nous laisser entraîner dans la dissension. Nous réaffirmons l'engagement du président Fidel Castro : ceux qui seront attaqués ou harcelés parce qu'ils défendent le droit de leur peuple de refuser, quelle que soit la méthode employée, la misère que l'on veut leur imposer en exigeant le paiement de la dette extérieure, auront l'appui de Cuba. Mais nous doutons que ceux qui tirent leurs arguments de l'arsenal de l'impérialisme, ceux qui répètent les calomnies yankee, soient capables de tenir leurs promesses et de brandir d'une main ferme l'étendard avec lequel ils se sont présentés durant l'opinion publique mondiale. L'histoire de notre Amérique est pleine d'individus de ce type qui ne savent que se rendre.

Comme l'ont affirmé les ministres des affaires étrangères des pays non alignés dans la Déclaration de Luanda, il y a à peine deux semaines, l'Amérique latine et les Caraïbes représentent l'une des régions du monde qui ont souffert et souffrent plus directement des actes d'agression des puissances coloniales et impérialistes. Les ministres ont noté avec une vive préoccupation que la situation en Amérique centrale est actuellement l'un des principaux centres de tension internationale et que malgré les appels incessants lancés par le Mouvement des pays non alignés et le reste de la communauté internationale, malgré les efforts du Groupe de Contadora pour parvenir à une solution politique négociée, la situation dans cette région n'a cessé de s'aggraver en raison de la mise en oeuvre des politiques impérialistes d'ingérence et d'intervention. Ceci, associé à la misère et à l'oppression dont la région a souffert au cours de son histoire, constitue une menace réelle à la paix et à la sécurité internationale. A cet égard, ils ont observé que le risque d'une intervention américaine directe au Nicaragua, à Cuba et dans d'autres pays de la région s'était accru de façon alarmante.

Les pays non alignés ne se trompent pas lorsqu'ils décrivent la situation dans cette partie du monde en des termes aussi sévères. La faim séculaire, le manque de terres, d'emplois, d'écoles, d'hôpitaux et de droits politiques, l'humiliation

M. Malmierca Peoli (Cuba)

constante et les abus de toutes sortes n'ont fait que semer dans les masses populaires la haine contre les tyrans et accroître la recherche avide liberté qu'elles ne connaissent pas. Ce sont les racines réelles de la révolution sociale que les impérialistes tentent d'écraser en déployant un système militaire énorme dans les territoires voisins du Nicaragua.

Depuis les frontières du Costa Rica et du Honduras, des bandes de contre-révolutionnaires disposant de tout le matériel logistique, entraînées, armées et financées par le Gouvernement des Etats-Unis pénètrent sans cesse sur le territoire du Nicaragua et commettent des atrocités abominables contre les paysans et les habitants de petites zones de peuplement. Au cours de cette période, les agressions, les actions militaires et autres actes contre la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale, la stabilité, l'autodétermination du Nicaragua n'ont cessé d'augmenter.

L'espace aérien et les eaux territoriales continuent d'être violés et des manoeuvres militaires conjointes à des fins purement d'intimidation conduites par les forces yankees et celles d'autres Etats de la région se poursuivent et augmentant le risque de coups de bistouri ou de bombardements sélectifs contre la patrie de Sandino.

Depuis la création du Groupe de Contadora en 1983, Cuba appuie l'objectif du Groupe qui est de parvenir à une solution négociée et pacifique du conflit en Amérique centrale. Le Nicaragua a indiqué qu'il était disposé à contribuer à la recherche d'une solution et a exprimé la volonté de signer l'Acte pour la paix et la coopération en Amérique centrale du 7 septembre 1984 qui avait été élaboré après de longues et difficiles discussions entre les parties intéressées. Cependant, le Gouvernement des Etats-Unis qui, jusqu'à cette époque, avait fait des déclarations hypocrites quant à l'appui qu'il apportait aux efforts des pays latino-américains, a mobilisé ses alliés dans la région pour empêcher l'adoption d'une formule qui interdirait son ingérence militaire dans une région qu'il considère comme son arrière-cour.

Tout aussi critique est la situation en El Salvador, où l'aide militaire américaine accrue au gouvernement génocide a aggravé le conflit et causé des milliers de victimes parmi la population civile dans les territoires contrôlés par les patriotes salvadoriens. Les Forces révolutionnaires, groupées sous la bannière

M. Malmierca Peoli (Cuba)

du Front Farabundo Mari pour la libération nationale et du Front démocratique révolutionnaire, ont donné des preuves tangibles non seulement de leur bonne volonté, mais également de leur capacité d'entamer un dialogue sérieux avec le gouvernement sans conditions préalables afin de trouver une solution négociée et pacifique conformément aux aspirations du peuple salvadorien et de l'écrasante majorité de la communauté internationale. Ce dialogue, qui a été interrompu unilatéralement par le gouvernement, devrait reprendre le plus rapidement possible.

Cuba appuie l'initiative authentiquement latino-américaine du Groupe de Contadora et se félicite de l'appui que les Gouvernements de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay ont décidé de lui apporter. Cuba prie instamment tous les Etats intéressés d'accélérer les négociations destinées à parvenir à un acte acceptable pour tous les Etats d'Amérique centrale et demande que le Gouvernement américain mette fin à tous ses actes d'agression militaire, économique et politique contre le Gouvernement légitime du Nicaragua.

L'examen de la situation qui existe en Amérique latine et dans les Caraïbes ne serait pas complet sans le rappel de l'invasion américaine criminelle de la petite île de la Grenade qui a si brutalement mis fin aux aspirations de souveraineté et de liberté nationale de ce pays frère, le réduisant une fois de plus à la triste situation de semi-colonie sous la botte de l'impérialisme yankee, au mépris des décisions de cette assemblée. Nous exprimons notre profonde opposition à la présence dans cette enceinte de ceux qui, tout en prétendant représenter la Grenade, bafouent les principes immortels de ceux qui, un jour, avaient proclamé pour toujours avec l'inoubliable Maurice Bishop leur indépendance véritable.

Dans les Caraïbes, les peuples de Betances, d'Hostos, d'Albizu Camps et de Corretjer luttent toujours pour obtenir leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance, comme on l'a vu au Comité spécial de la décolonisation des Nations Unies, il y a quelques mois. En réaffirmant la pleine applicabilité de la résolution 1514 (XV) à Porto Rico, le Comité a exprimé l'espoir de la communauté internationale que ce peuple pourra exercer librement ses droits sans ingérence extérieure et déterminer son statut politique en harmonie avec son identité de peuple latino-américain et des Caraïbes. Nous réitérons une fois de plus du haut de cette tribune notre totale solidarité avec les idéaux de liberté du peuple de Porto Rico.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Avec les autres ministres des affaires étrangères des pays non alignés qui se sont rencontrés à Luanda, nous réitérons la nécessité d'éliminer le colonialisme sous toutes ses formes et exprimons notre préoccupation de voir que les puissances coloniales utilisent les territoires de la région comme bases ou ports de transit pour des navires porteurs d'armes nucléaires ou encore pour stocker des armes.

C'est pourquoi nous condamnons l'existence de bases militaires impérialistes à Porto Rico, à Guantanamo, sur les îles Malvinas et dans d'autres parties de notre Amérique car cela constitue une menace à la sécurité de nos pays et à la paix dans la région.

Nous appuyons les aspirations légitimes du peuple et du Gouvernement du Panama s'agissant du strict respect des accords sur le canal de Panama et sur la neutralité de cette voie interocéanique .

M. Malmierca Peoli (Cuba)

De la même manière, nous appuyons fermement le droit de la République argentine de rétablir sa souveraineté sur les Malvinas au moyen de négociations avec le Gouvernement du Royaume-Uni, avec la participation et les bons offices du Secrétaire général des Nations Unies, et nous appuyons la demande juste et légitime de la Bolivie de pouvoir jouir d'un accès direct et utile à l'océan Pacifique, avec complète souveraineté sur cet accès.

Nous espérons que l'instauration des gouvernements démocratiques de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay sera le signe d'une évolution en Amérique latine et portera un rude coup aux prétentions impérialistes d'hégémonie dans la région. Les grandes avenues de la liberté entrevues par le président Salvador Allende s'ouvriront sans tarder pour son peuple invincible qui lutte aujourd'hui mains nues contre la féroce tyrannie de Pinochet. La ferme détermination des peuples d'exercer leur souveraineté sans contraintes d'aucune sorte sera partagée sans équivoque par notre Amérique.

Notre gouvernement attache une importance particulière à la situation qui existe actuellement en Afrique australe, où le régime raciste de Pretoria, allié stratégique de l'impérialisme américain, continue d'occuper illégalement le territoire de la Namibie, en violation flagrante des résolutions adoptées par les Nations Unies, l'Organisation de l'unité africaine, le mouvement des pays non alignés et d'autres instances internationales.

En effet, en vertu du prétendu "engagement constructif" du président Reagan avec les fascistes de M. Botha, l'Afrique du Sud persiste dans sa politique de bantoustanisation et d'exportation du système d'apartheid, prétendant vouloir imposer un gouvernement fantoche en Namibie et facilitant le pillage du territoire par les sociétés transnationales yankee et d'autres pays impérialistes, tout en exerçant, par le sang et par le feu, une répression contre les patriotes namibiens.

Cuba salue les héroïques combattants namibiens et réaffirme son appui à la juste lutte que mène ce peuple sous la direction de la South West Africa People's Organization, son seul représentant légitime.

La duplicité du Gouvernement américain et de ses associés racistes est devenue évidente. Ces derniers, sous le prétexte d'avoir des entretiens avec la République populaire d'Angola en vue de trouver une solution à la question de l'indépendance de la Namibie et à la situation en Afrique australe, n'ont cherché qu'à gagner du temps pour raffermir le régime d'apartheid d'Afrique du Sud, étendre

M. Malmierca Peoli (Cuba)

et renforcer leur domination en Namibie, essayer d'affaiblir et de diviser les pays de première ligne et intimider les autres Etats indépendants voisins.

Ce comportement trompeur est apparu au grand jour quand, malgré la démarche entreprise par le Gouvernement de la République populaire de l'Angola conformément aux accords de Lusaka et des entretiens soutenus qui ont eu lieu au Cap-Vert et à Luanda et rendus publics par le président José Eduardo Dos Santos dans une lettre adressée au Secrétaire général des Nations Unies, les troupes racistes sud-africaines ont continué d'occuper une partie du territoire angolais et que tant les Etats-Unis que les Sud-Africains ont continué d'appuyer pleinement les bandits contre-révolutionnaires qui cherchent à déstabiliser l'Angola. Et un groupe de commandos des forces spéciales racistes a pénétré dans Cabinda en vue de saboter les installations pétrolières, paralyser l'économie du pays et en faire porter la responsabilité aux forces contre-révolutionnaires dans le but d'intimider l'héroïque peuple angolais, empêcher la tenue de la Conférence ministérielle des pays non alignés et faire croire au monde que le pouvoir révolutionnaire était sur le point de succomber.

Toujours est-il que les FAPLA ont mis hors de combat, de manière efficace et rapide, les agresseurs sud-africains et les ont empêchés de mettre à exécution leurs plans criminels à Cabinda, lesquels auraient coûté la vie à des centaines de personnes, y compris des techniciens américains de la Gulf Oil; qu'on enregistre des pertes croissantes dans les rangs des bandes contre-révolutionnaires; que les "victoires" des traîtres de l'UNITA n'ont lieu qu'aux dires des quotidiens de Lisbonne, et que la Conférence ministérielle des pays non alignés a bien eu lieu à Luanda, dans le calme le plus absolu, au milieu de l'hospitalité enthousiaste du courageux peuple angolais.

Les racistes sud-africains ont donné là une nouvelle preuve de leur arrogance, de leur mépris des décisions de la communauté internationale.

La Conférence ministérielle du mouvement des pays non alignés qui vient de se tenir à Luanda, capitale de l'Angola, avec la participation de délégations de plus de 120 pays - dont plus de la moitié étaient dirigées par des ministres -, a représenté une puissante expression de la solidarité du mouvement avec la lutte que mène le peuple angolais pour défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. L'Angola, durant les dix années qui se sont écoulées depuis son indépendance, a rejeté les actes incessants d'agression du régime raciste de Pretoria.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

La première décision de la Conférence ministérielle a été d'envoyer un chaleureux message de solidarité à Nelson Mandela, incarcéré dans les prisons de l'apartheid. L'Afrique du Sud a répondu, selon son style habituel, en commettant un nouvel acte d'agression contre l'Angola. Le 16 septembre dernier, les troupes sud-africaines ont envahi le territoire de l'Angola et l'aviation sud-africaine a pénétré très avant dans l'espace aérien angolais pour attaquer, à Mavinga, dans la province de Cuando-Cubango, les unités des FAPLA qui poursuivaient les bandes de l'UNITA en fuite.

Les actes des racistes de Pretoria ne connaissent pas de limites et les racistes n'hésitent pas à violer les normes les plus élémentaires du droit international, dans leurs vains efforts pour tenter de sauver d'une inexorable destruction leurs serviteurs des bandes contre-révolutionnaires de l'UNITA.

Le Conseil de sécurité doit condamner l'Afrique du Sud pour cette nouvelle manifestation évidente de ses violations des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Il est donc essentiel de continuer d'appuyer la lutte du peuple namibien par tous les moyens possibles jusqu'à ce qu'il obtienne la victoire finale. A cette fin, Cuba est en faveur de la convocation, en 1986, d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la question de Namibie, ainsi que de la tenue, en Europe occidentale la même année, d'une conférence internationale consultative portant sur la même question.

De même, nous appuyons l'imposition de sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, si Pretoria refuse de se conformer à la résolution 435 (1978) et aux autres résolutions adoptées par le Conseil de sécurité sur la question de Namibie.

Le régime raciste de Pretoria, de par ses politiques et pratiques, est la cause principale de la violence et de l'instabilité qui règnent en Afrique australe. On a enregistré récemment une recrudescence de ses actes d'oppression, de répression et de discrimination brutales à l'encontre de la population noire, ainsi qu'une augmentation des cas d'arrestation, d'emprisonnement et de détention arbitraires des opposants au régime d'apartheid, auxquelles est venue s'ajouter l'imposition de l'état d'urgence, qui a entraîné le massacre brutal de la population sans défense, y compris des enfants, a pris des proportions alarmantes.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Il ne fait aucun doute que si la minorité fasciste blanche est en mesure d'appliquer cet odieux système de discrimination et d'exploitation contre la majorité écrasante du peuple sud-africain, c'est parce qu'elle bénéficie de l'appui illimité que lui fournit le Gouvernement des États-Unis et de l'aide que lui procurent d'autres pays occidentaux et Israël.

Le mouvement croissant d'opposition à l'apartheid qui s'est fait jour en Europe occidentale, en Amérique du Nord, en Australie et dans d'autres parties du monde est une indication du rejet universel de ce système monstrueux, que les Nations Unies ont qualifié de crime contre l'humanité. Et ce rejet s'accompagne d'une exigence de plus en plus ferme, à savoir qu'il soit mis fin à l'aide économique, financière, militaire, politique et diplomatique accordé au régime de Pretoria.

Avec tous les hommes et les femmes progressistes, nous exigeons la liberté immédiate et inconditionnelle de Nelson Mandela, de Zephania, de Mothopeng et de tous les autres patriotes et détenus politiques qui languissent dans les geôles sud-africaines, ainsi que le respect du statut de prisonniers de guerre de tous les combattants de la liberté qui ont été capturés, conformément aux dispositions de la Convention de Genève de 1949 et de l'article 44 du Protocole I annexé à ladite convention. L'application de sanctions globales et obligatoires à l'encontre du régime raciste de Pretoria contribuera à accélérer l'anéantissement de ce système inique d'oppression, d'exploitation et de discrimination qui, à la grande honte de ses dirigeants, perpétue la présence des racistes et de leurs alliés impérialistes dans la pointe du continent africain. Il faut que le Conseil de sécurité puisse adopter ces sanctions le plus tôt possible. Cuba réitère son appui militant aux combattants sud-africains de l'héroïque Um Komto We Sizewe, fer de lance de l'African National Congress (ANC), seul représentant légitime du peuple sud-africain.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Il est essentiel que le Conseil de sécurité puisse les appliquer dès que possible. Cuba réaffirme son appui militant aux combattants sud-africains de l'Um Komto We Sizwe héroïque, la faction armée de l'African National Congress, seul représentant légitime du peuple sud-africain.

Nous appuyons la cause juste et légitime du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions des Nations Unies, de l'Organisation de l'unité africaine et du Mouvement des pays non alignés.

A l'occasion du vingt cinquième anniversaire de la résolution 1514 (XV), la Magna Carta de la décolonisation, nous insistons pour que l'on rende la souveraineté des îles Europa, Juan de Nova, Glorieuses et Bassas da India à Madagascar; nous sommes solidaires des Comores qui aspirent à reprendre l'île de Mayotte et avec l'île Maurice dans sa lutte pour recouvrer l'île de Diego Garcia. Nous soutenons la cause de l'élimination du colonialisme en Afrique, en Asie et en Amérique latine avant la fin du siècle, conformément aux principes et aux objectifs de la Déclaration sur l'indépendance des peuples coloniaux et de la Charte des Nations Unies. Nous lançons un appel à tous les Etats membres afin qu'ils redoublent d'efforts pour s'acquitter dès que possible de ce mandat sacré des peuples.

La situation au Moyen-Orient continue de s'aggraver en raison de la politique d'agression et d'expansion d'Israël dans la région politique, qui bénéficie de l'appui et de la complicité du Gouvernement des Etats-Unis.

Comme nous l'avons répété maintes fois, la question de la Palestine est au coeur de la crise du Moyen-Orient et du conflit Arabo-israélien. Ces deux questions sont liées l'une à l'autre de façon inextricable et aucune solution partielle ou isolée ne pourra mener à un règlement pacifique, juste, global et durable dans la région. Cette paix ne peut se fonder que sur le retrait total et inconditionnel des troupes israéliennes de tous les territoires arabo et palestinien occupés, y compris Jerusalem, et sur la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien, dont le droit de retourner dans sa patrie et dans ses foyers, le droit à l'autodétermination sans ingérence extérieure et le droit de créer son propre Etat souverain et indépendant en Palestine.

Cuba réaffirme sa solidarité avec le peuple palestinien et préconise la réunion rapide d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient sous

M. Malmierca Pooli (Cuba)

l'égide des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties intéressées y compris l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime de ce peuple longtemps éprouvé.

Nous exigeons le retrait total et inconditionnel des troupes israéliennes du Sud du Liban et le rétablissement de la souveraineté nationale du peuple libanais sur tout son territoire jusqu'aux frontières internationalement reconnues.

Nous condamnons l'alliance stratégique de l'impérialisme américain avec le sionisme expansioniste et exclusiviste contre les pays arabes et africains, de connivence avec le régime raciste d'Afrique du Sud, et en particulier la collaboration nucléaire entre Israël et l'Afrique du Sud aux dépens de la paix et de la sécurité internationales.

La situation dans la République de Chypre continue de préoccuper la communauté internationale. Nous déplorons la Déclaration unilatérale d'indépendance du 15 novembre 1983 par les chefs des Chypriotes turcs, que nous jugeons nulle et non avenue du point de vue juridique. Nous estimons que grâce à des négociations sérieuses entre les deux communautés, avec les bons offices du Secrétaire général, on pourra parvenir à une solution juste et viable de la question de Chypre qui garantira l'indépendance du peuple, sa souveraineté, son intégrité territoriale et son non-alignement.

Comme par le passé, nous sommes favorables aux efforts accrus entrepris par les Nations Unies et les pays non alignés pour à mettre fin à la guerre fratricide qui oppose l'Iran et l'Iraq et qui a déjà provoqué tant de pertes humaines et matérielles.

Dans le Sud-Est asiatique, les menaces et les actes d'agression se poursuivent contre les pays indochinois auxquels nous réaffirmons notre appui. Nous nous associons aux succès remportés par le peuple de la République du Kampuchea dans sa lutte pour liquider les derniers vestiges de la barbarie de Pol Pot et à bâtir une nouvelle vie. Nous souhaitons dire que nous désapprouvons la présence aux Nations Unies des bourreaux du peuple du Kampuchea, associés aux impérialistes des Etats-Unis, qui ont créé Lon Nol et agressé le peuple du Kampuchea. Ils usurent le siège de la République populaire.

En ce qui concerne le Sud-Ouest asiatique, nous préconisons une solution sur la base de consultations sous les auspices du Secrétaire général, dans le plein

M. Malmierca Peoli (Cuba)

respect des options politiques, économiques et sociales de chacun des peuples de la région, de leur indépendance, de leur souveraineté, de leur intégrité territoriale et de leur statut de non-aligné.

Nous nous félicitons des efforts faits par la République démocratique de Corée pour parvenir à la réunification pacifique de sa patrie sans ingérence étrangère et grâce au dialogue et aux consultations entre le Nord et le Sud, conformément aux principes d'indépendance, de réunification pacifique et d'unité nationale, comme il est dit dans la Déclaration conjointe du 4 juin 1972. La réunification pacifique de la Corée devra inévitablement s'accompagner du retrait des troupes américaines qui occupent le sud de la péninsule.

En préconisant la poursuite de tels efforts, nous devons dire que nous déplorons que les prochains Jeux Olympiques soient prévus uniquement dans une partie de la Corée, le Sud. C'est là une décision politique déplorable de la part de ceux qui dirigent illégalement le mouvement olympique, et une attitude contraire à l'esprit même des jeux olympiques et des aspirations de fraternité, d'amitié entre les peuples et de compréhension mutuelle qui représentent l'idéal olympique. Nous sommes en faveur de jeux olympiques dans toute la péninsule de la Corée, au Nord et au Sud, afin de sauvegarder le mouvement olympique et d'apporter une contribution positive à une réunification pacifique et à la compréhension mutuelle entre les deux parties du pays.

Depuis sa création, le 24 octobre 1945, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle irremplaçable dans les relations internationales. Les objectifs et principes consacrés dans la Charte sont tout aussi actuels et valides aujourd'hui qu'alors. Le monde que nous souhaitons bâtir, où les épées deviendront des hoes, où l'on interdira le recours à la force à moins qu'il n'y aille de l'intérêt commun, est encore bien loin d'être une réalité.

Toutefois, au cours de ces 40 années, les vieux empires coloniaux se sont écroulés, les peuples opprimés d'Asie et d'Afrique ont mené des luttes de libération nationale et ont obtenu leur indépendance. Le Camp socialiste est apparu et les deux tiers de l'humanité ont pu se libérer de l'exploitation de l'homme par l'homme.

En outre, la communauté internationale, sur l'initiative de l'Union soviétique et avec l'appui du tiers monde, a proclamé en 1960 la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Depuis, des dizaines de peuples et territoires du tiers monde y compris l'Amérique latine et les Caraïbes se sont émancipés du joug colonial.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Bien sûr, la tâche n'est pas encore achevée, comme en témoigne la situation en Afrique du Sud, dans les îles Malvinas, la situation coloniale de la Namibie, celle des îles du Pacifique sud, de Puerto Rico et d'autres territoires des Antilles. Il incombe à notre Organisation, avec les peuples en lutte de ces territoires, d'accélérer leur libération définitive.

Tout au long de ces quatre décennies, le système des Nations Unies s'est renforcé et élargi. Ses institutions spécialisées sont parvenues à d'importants succès dans divers domaines des relations internationales, notamment dans le processus de décolonisation. Des institutions telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, le Programme alimentaire mondial, et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, entre autres, ont grandement contribué au développement de nos pays et à l'entente entre les peuples.

L'ONU reste l'enceinte par excellence où discuter des problèmes de développement économique et des relations économiques internationales. Si l'on n'a pu faire davantage, la faute n'en est pas à l'Organisation, mais au manque de volonté politique de certains pays occidentaux. La Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international sont des documents historiques dont l'application pourrait modifier de façon radicale les relations internationales.

Malgré ses limitations, le Conseil de sécurité est un instrument utile pour veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ces limitations sont dues à la corrélation de force dans le monde et à l'existence d'un petit groupe d'Etats impérialistes qui refusent de renoncer à leurs privilèges, à leurs zones d'influence et à leurs ambitions hégémonistes.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

L'utilisation abusive de la règle de l'unanimité - droit de veto - a empêché que l'on applique des sanctions contre Israël et contre l'Afrique du Sud en raison de leur agression contre les pays arabes et africains, respectivement, et du refus de l'Afrique du Sud de se conformer aux résolutions des Nations Unies sur la Namibie et sur la politique et la pratique de l'apartheid.

Il est néanmoins incontestable que les Nations Unies ont permis d'éviter une nouvelle guerre mondiale, et ce qui, en soi, est une énorme contribution à la cause de la paix.

En exprimant son plein appui à tout effort déployé en vue de renforcer et d'élargir le système des Nations Unies et d'affermir son rôle dans la solution des grands problèmes qui affectent l'humanité dans les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information et des communications ainsi que dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, Cuba condamne la politique de pressions et de chantage exercés sur l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres institutions spécialisées; c'est une attaque contre le multilatéralisme et le système même des Nations Unies.

Les campagnes déchaînées contre notre Organisation aux Etats-Unis et dans d'autres puissances occidentales visent non pas à faire une critique saine, voire nécessaire, de la situation en vue de renforcer l'efficacité et les résultats du système, mais plutôt à le saper et le détruire en tant qu'institution capable d'aborder et de résoudre les problèmes d'aujourd'hui. Nous nous opposons et nous opposerons toujours à toute tentative en vue de réduire, d'alourdir ou de freiner l'important travail des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées dans les domaines qui les occupent.

Nous estimons que l'une des plus importantes réussites de ces dernières années a été l'adoption de la Convention sur le droit de la mer, signée par 159 pays et déjà ratifiée par 21 d'entre eux. A cet égard, la position du Gouvernement des Etats-Unis - qui a refusé de la signer - et sa décision d'attribuer une licence à des sociétés privées leur permettant de mener des travaux de prospection dans des parties de la Zone, en violation de la résolution 2749 (XXV) et de l'article 237 de la Convention, méritent la condamnation énergique de la communauté internationale.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Nous sommes partisans de la création du nouvel ordre international de l'information et des communications, car c'est un apport précieux à la cause de la décolonisation dans ce domaine essentiel des relations entre les peuples; nous sommes de même partisans de l'éducation scientifique et de la formation libre et complète de la personne humaine. Les droits fondamentaux des peuples incluent précisément le droit à l'autodétermination, au développement, au travail et à une vie indépendante.

Le sport est aussi un droit inaliénable des peuples, et il est grand temps que tous puissent le pratiquer, sur un pied d'égalité, sans que des hiérarchies ou des petits groupes décident sans consulter quiconque de la convocation des événements sportifs et de leur participants. Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies l'entité propre à promouvoir le sport dans le monde, car son universalité même la rend dépositaire par excellence des idéaux des Jeux olympiques.

Le peuple cubain qui, depuis 26 ans, construit son destin socialiste à 90 miles de la puissance impérialiste la plus puissante, et qui a su résister à chaque coup bas avec fermeté et héroïsme et défendre son indépendance et sa souveraineté nationale, se teint toujours prêt à déposer ses outils de travail et à prendre les armes pour se défendre et se battre contre quiconque tenterait de s'emparer de son territoire.

En réaffirmant notre appui aux Nations Unies à l'occasion de son quarantième anniversaire, nous reitérons aussi notre foi dans la justice, la liberté, l'indépendance, le développement et l'égalité de tous les peuples. "L'homme, - disait José Martí - est plus qu'une race, plus qu'un blanc, plus qu'un noir." La révolution cubaine est pour cet homme universel et libre, pour une humanité sans exploitant ni exploité, pour la paix pour tous les Etats, grands et petits.

Nous réitérons aujourd'hui, devant cette auguste assemblée, notre volonté inébranlable de lutter sans relâche, avec les Nations Unies, pour l'avènement d'un monde meilleur.

M. VAN DEN BROEK (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : Il y a quelques jours, une terrible catastrophe naturelle a plongé un Etat Membre dans la détresse. En ces moments où les citoyens du Mexique pleurent leur morts, nos pensées vont aux familles éprouvées. J'adresse au peuple du Mexique, au nom du peuple des Pays-Bas, mes sincères condoléances à l'occasion de ce tragique événement.

M. van den Broek (Pays-Bas)

Le quarantième anniversaire de l'organisation, que nous allons commémorer dans un mois, promet d'être animé et difficile pour ceux qui sont responsables de la bonne marche des affaires. Nous nous félicitons donc de voir un diplomate aussi éminent que M. de Piniés, aussi au fait des affaires des Nations Unies, présider nos réunions. Il représentait encore tout récemment à New York un pays qui se joindra prochainement à nous dans nos efforts pour édifier une nouvelle Europe.

A une session anniversaire comme celle-ci, l'on est tenté de faire un bilan des succès et des échecs passés de notre organisation. A cet égard, on a rappelé une conversation qui se tenait il n'y a pas si longtemps entre un intellectuel français et un philosophe chinois. Le Français demandait au Chinois ce qu'il pensait de la révolution française. Le philosophe répondit qu'il était encore trop tôt, et qu'il préférait donc ne pas tirer de conclusions hâtives. Pour la plupart d'entre nous, cela pourrait être une manifestation de prudence excessive. Nous pouvons cependant en tirer quelque espoir. Lorsque nous nous tournons vers les 40 années écoulées aux Nations Unies, nous avons sous les yeux un tableau fait à la fois de succès et d'échecs, de progrès et d'occasions manquées.

Lorsque nous nous sommes lancés dans cette entreprise il y a 40 ans, le passé immédiat était presque trop horrible pour être considéré. Par conséquent, l'avenir nous semblait prometteur. Avec le chaos et la destruction de la seconde guerre mondiale derrière nous, le progrès semblait en quelque sorte inévitable. La Charte des Nations Unies témoigne de cette certitude. A partir de ce jour-là, les nations devaient marcher main dans la main.

Il ne devait pas en être ainsi.

Bien vite il est devenu manifeste que le système de sécurité collective de la Charte était fréquemment paralysé, et, 40 ans plus tard, il est triste de constater que cette organisation n'a pas encore tenu sa promesse de "préserver les générations à venir du fléau de la guerre". La situation en Afghanistan en est un exemple.

En outre, la confusion semble nous gagner devant le nombre croissant de problèmes mondiaux qui résistent obstinément à toute recherche de solution. De ce fait les institutions internationales se voient discrètement mais irrésistiblement érodées par un processus de lente désintégration. Notre Secrétaire général n'a pas hésité à faire part, dans ses rapports annuels, de son inquiétude face aux tendances actuelles, face à l'érosion de l'autorité et du statut du monde et des institutions régionales et face à la crise de l'approche multilatérale dans les affaires internationales.

M. van den Broek (Pays-Bas)

Quant à l'Organisation, je persiste à penser qu'elle a la capacité et le ressort nécessaires pour faire mieux que son prédécesseur, la Société des Nations, qui passait petit à petit à l'arrière plan alors que l'histoire courait à la catastrophe. L'Organisation est mieux armée pour résoudre nombre des problèmes majeurs qui frappent le monde que ne l'était la Société des Nations. Certes, la crise d'une approche multilatérale dans les relations internationales n'est pas tant une crise de méthode qu'une crise de volonté, volonté d'avoir recours aux méthodes dont nous disposons et de les utiliser à bon escient.

M. van den Broek (Danemark)

Je ne pense pas être le seul à souhaiter voir réduire considérablement le nombre des résolutions de l'Assemblée générale, ne serait-ce que parce que leur valeur est fortement dévaluée du fait de leur inflation. Deuxièmement, le besoin de restaurer le processus de négociations véritables avant que les projets de résolution ne soient mis aux voix se fait fortement ressentir. Ce qui importe n'est manifestement pas de gagner une majorité d'une façon ou d'une autre, et dans de nombreux cas trop facilement, mais de rallier l'appui des Etats membres qui, en pratique, ont la responsabilité d'une certaine situation ou les moyens d'appliquer les recommandations de l'Assemblée générale. Troisièmement, et dans le même ordre d'idées, nous ne devrions pas rechercher des avantages à court terme par des expédients politiques, mais au contraire viser au progrès à long terme pour créer un monde plus humain et plus pacifique. Et, enfin, une fois qu'une décision véritablement négociée a été prise, nous ne devrions pas nous en écarter comme si la question avait été réglée par l'adoption d'une résolution, mais, au contraire, comprendre que les mots n'ont de sens que s'ils se concrétisent en actes.

Un fossé troublant entre résultats énoncés et résultats pratiques se manifeste en matière de contrôle des armements et de désarmement. Car, quels que soient les succès que les Nations Unies peuvent prétendre avoir réalisés durant leurs 40 années d'existence, il est malheureusement vrai que nous, Membres de l'Organisation, avons failli jusqu'à présent à édifier un cadre collectif pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Et c'est certainement là l'une des causes principales pour laquelle la situation actuelle dans le monde manifeste des signes d'incohérence et de désintégration. Le rêve de paix est aussi vivace que lorsque les Nations Unies ont été créées, mais dans le même temps nos peuples sont conscients que le niveau d'armements a atteint un point plus élevé que jamais auparavant.

Les solutions faciles ne sont pas à portée de la main mais nous devrions au moins éviter que les événements ne dégénèrent et tenter de respecter les accords conclus jusqu'à présent. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires n'est certainement pas la fin du débat sur le désarmement nucléaire, mais c'est un instrument essentiel dans l'intérêt de la sécurité de chacun d'entre nous. L'objectif du désarmement nucléaire, déjà très difficile à atteindre maintenant, serait pratiquement hors de portée si le nombre des puissances nucléaires s'accroissait. Il est donc encourageant que les parties au Traité sur la

M. van den Broek (Danemark)

non-prolifération aient manifesté, lors de leur dernière Conférence d'examen qui s'est récemment achevée à Genève, leur appui continu au Traité. En adoptant une déclaration finale par consensus, malgré un large éventail de points de vue divergents, ils ont renforcé la crédibilité et la vitalité du Traité sur la non-prolifération.

Il va sans dire que l'Union soviétique et les Etats-Unis ont une responsabilité primordiale pour enrayer la course aux armements. Il va également sans dire que les peuples placent leurs espoirs dans la réunion à venir entre les dirigeants de ces deux puissances. Nous espérons qu'elle pourra donner un nouvel élan aux négociations de contrôle des armements actuellement en cours à Genève et qu'elle conduira à intensifier le dialogue pour des accords efficaces visant à empêcher la course aux armements dans l'espace et à y mettre fin sur la terre, à limiter et à réduire les armements nucléaires et à renforcer la stabilité stratégique.

Des réductions substantielles et, si possible, l'élimination complète des missiles à portée intermédiaire terrestres sont d'une importance particulière pour les Pays-bas. A cet égard, mon gouvernement a pris une position empreinte de la plus grande retenue. En juin 1984, nous avons lancé un ferme appel à l'Union soviétique afin qu'elle renverse la tendance à la multiplication du nombre des missiles SS-20, auquel cas nous serions prêts à renoncer au déploiement des missiles à moyenne portée sur notre territoire. Malheureusement, notre participation au déploiement des missiles intermédiaires semble maintenant inévitable, l'appel lancé à l'Union soviétique n'ayant pas eu d'écho. Nous ne cesserons, pour notre part, de contribuer avec nos alliés à une réflexion constructive et imaginative pour rendre possible la réalisation, à Genève, d'un accord équitable, équilibré et vérifiable pour cette catégorie d'armes.

Depuis des années déjà, l'interdiction des armes chimiques est en tête des points de l'ordre du jour de la Conférence sur le désarmement de Genève. Dans un geste sans précédent, la Conférence a décidé de prolonger ses consultations officieuses sur le sujet pendant la session de cette assemblée. Etant donné les violations récentes du Protocole de Genève interdisant l'utilisation de ces armes et la perspective qu'un nombre croissant de pays pourraient envisager acquérir des moyens chimiques de guerre, l'urgence d'un accord global apparaît d'autant plus manifeste.

M. van den Broek (Danemark)

En matière de paix et de sécurité internationales, les opérations de maintien de la paix et les missions d'observation dans un certain nombre de zones de conflit comptent parmi les domaines où les Nations Unies ont réalisé le plus de progrès. De façon générale, ces opérations sont un instrument utile de désescalade et de contrôle des conflits. Nous avons appris d'expérience que ces forces de maintien de la paix ne peuvent espérer jouer un rôle utile que si elles peuvent compter sur la coopération des parties à un conflit donné. C'est là à la fois leur force et leur faiblesse. Résoudre les problèmes qui ont conduit au conflit n'est pas l'objectif des opérations de maintien de la paix. Ce qu'elles peuvent faire, cependant, c'est créer une atmosphère favorable, sans laquelle les efforts diplomatiques tentés pour résoudre le différend ne peuvent espérer réaliser quoi que ce soit. Sans un cadre de maintien de la paix soutenu par des moyens politiques, une force de maintien de la paix en soi ne peut pas faire grand-chose pour redresser une situation.

C'est dans cette perspective que je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur la situation de la FINUL. Elle opère dans un vide politique créé par l'incapacité des parties engagées à trouver un accord sur les arrangements de sécurité dans la zone et à arriver à un accommodement sur le rôle de la Force au sud du Liban. Il est à déplorer que le retrait des forces israéliennes du Liban n'ait pas encore conduit à une situation telle que la FINUL puisse jouer un rôle plus conforme à son mandat. Par conséquent, du fait et de la situation précaire qui règne au Liban et de la volonté d'Israël de préserver une zone de sécurité au-delà de ses frontières, la préoccupation principale de la FINUL semble être maintenant de protéger son propre personnel. Aussi peu satisfaisant cependant que puisse être l'état actuel des choses, mon gouvernement n'en est pas moins reconnaissant au Secrétaire général et à son personnel des efforts inlassables qu'ils déploient pour redresser la situation. Si le succès continue à leur échapper, cependant, il est à craindre que la position de la FINUL ne devienne rapidement intenable.

Dans son dernier rapport, le Secrétaire général a fait sagement observer que les Nations Unies ne peuvent - et elles n'ont pas été conçues pour cela - résoudre tous les problèmes de la communauté internationale, mais qu'elles constituent le meilleur endroit pour éviter le pire et essayer d'améliorer les choses. C'est pour cette raison, ajouterai-je, que l'Organisation mérite tout l'appui politique de ses

M. van den Broek (Danemark)

Membres. J'ai déjà mentionné les efforts qu'elle déploie en matière de maintien de la paix. Un autre domaine dans lequel nous devrions rassembler nos forces concerne le fléau que constituent le terrorisme et les détournements. Cette forme d'anarchie ne peut être combattue que si les conditions de solidarité internationale et de coopération mutuelle sont réunies.

M. van den Brook (Pays-Bas)

Quels que soient les motifs qui puissent conduire à un comportement terroriste, il n'en reste pas moins que c'est une offense contre toutes les normes de civilisation que de prendre en otages des personnes innocentes, et d'aller jusqu'à les tuer presque gratuitement. Je fais appel aux pays qui ne sont pas encore parties à la Convention adoptée sous les auspices de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur la sécurité dans l'aviation ni aux conventions internationales contre la prise d'otages adoptées par l'Assemblée générale, de le devenir le plus rapidement possible. De même, j'en appelle à toutes les parties à ces conventions pour qu'elles les appliquent scrupuleusement en toutes circonstances.

La coopération internationale dans les domaines économique et social a été une tâche essentielle des Nations Unies dans la poursuite des buts et des principes de la Charte des Nations Unies en vue d'établir un monde meilleur. Au cours des quarante dernières années, l'Organisation des Nations Unies, avec son système d'institutions spécialisées, y a apporté une importante contribution. Pour des millions de gens, particulièrement dans les pays en développement, les Nations Unies ont été synonyme de changement et d'espoir pour l'avenir. Dans les domaines de la coopération internationale pour le développement, pour l'environnement, la démographie et, plus récemment, le statut de la femme, cette organisation, par le truchement de multiples activités, a mérité sa place dans l'histoire. Les Pays-Bas sont fiers d'avoir été étroitement associés à ces activités et continueront d'y être associés dans les années à venir.

L'économie mondiale est caractérisée aujourd'hui par un système complexe d'inter-relations entre les problèmes financiers, monétaires et commerciaux, qui - ainsi que le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport annuel - sont d'une telle importance politique et sociale qu'elles ne peuvent être séparées du processus politique plus étendu. A cet égard, les Nations Unies offrent une tribune universelle et unique en son genre de discussion et d'étude qui dépasse les cloisonnements sectoriels traditionnels. Les efforts de coordination, tels que les récents exemples de situations d'urgence sur le continent africain, ont montré que, lorsque la bonne volonté de tous est engagée, les Nations Unies peuvent apporter une importante contribution.

Les Nations Unies ont contribué à la formulation des objectifs et les buts de la coopération pour le développement. Ces buts continuent de jouer un rôle vital dans la détermination de nos priorités. Pas plus tard que la semaine dernière, le

M. van den Brook (Pays-Bas)

Gouvernement des Pays-Bas a réaffirmé le niveau de son propre effort consistant à consacrer 1,5 p. 100 de son produit national net à des buts de coopération pour le développement. Je voudrais joindre ma voix à ceux qui font appel aux autres pays industrialisés pour qu'ils portent leur effort en faveur du développement au niveau internationalement convenu de 1 p. 100.

La solidarité internationale est aussi la seule réponse que l'on puisse donner au problème mondial des réfugiés. Nous notons avec inquiétude l'augmentation sans précédent du nombre des réfugiés et autres personnes déplacées au cours des dernières années. Dans de nombreuses régions, le cercle vicieux des conflits armés, des violations des droits de l'homme et la désintégration sociale conduisent à un bouleversement du tissu social. De ce fait, les peuples sont déracinés, ce qui provoque de nouveaux flots de réfugiés. Actuellement, le Haut Commissaire est confronté au défi qui consiste à trouver des solutions durables au problème des réfugiés dont l'importance va toujours croissant, un problème encore aggravé par la situation d'urgence en Afrique. Maintenant, tout comme au temps de la création du Haut Commissariat, mon gouvernement continuera d'appuyer activement et d'encourager la coopération internationale, l'aidant ainsi à offrir son assistance matérielle partout où elle est requise. Nous continuerons également d'appuyer le Haut Commissaire dans ses efforts en vue d'intégrer les projets d'assistance pour les réfugiés dans les projets de développement des Nations Unies.

Conformément au mandat qui lui a été confié, il est du premier devoir du Haut Commissaire d'accorder la protection internationale aux réfugiés. Au cours des années, il est devenu de plus en plus difficile de mener à bien cette tâche délicate. L'apparition continuelle de menaces et de violations de la sécurité de ceux qui recherchent asile et des réfugiés, y compris les attaques armées contre les camps de réfugiés et les colonies de peuplement, sont des faits particulièrement alarmants.

Le désordre et la confusion que nous constatons souvent dans les relations entre Etats, nous pouvons les retrouver démultipliés et maintes fois répétés au niveau des relations entre gouvernements et sujets et entre les individus. De même que la Charte des Nations Unies devrait fournir un cadre à des relations internationales bien ordonnées, de même la Déclaration universelle des droits de l'homme et les pactes et conventions qui en sont issus fournissent un code international sur la façon dont l'Etat doit traiter les individus.

M. van den Broek (Pays-Bas)

Nous sommes tous conscients des points de vue extrêmement divergents sur les droits de l'homme dont nous trouvons l'expression dans cette enceinte. Il est par conséquent d'autant plus encourageant que de temps en temps nous soyons en mesure d'ajouter des accords significatifs à ceux qui existent déjà et qui régissent les relations entre gouvernements et individus. Pour notre part, nous continuerons de profiter de toute occasion qui pourrait se présenter pour faire progresser la cause des droits de l'homme.

Cette session anniversaire de l'Assemblée générale constitue une occasion appropriée d'ajouter notre contribution à l'ensemble du droit international dans le domaine des droits de l'homme. Nous espérons que la Sixième Commission trouvera des sujets d'inspiration dans les travaux rapidement menés par l'Assemblée l'an dernier en ce qui concerne la Convention sur la torture et mettra un point final à l'élaboration d'un projet de principe pour la protection de toutes les personnes contre toute forme de détention ou d'emprisonnement. Une des fonctions de cet instrument sera d'offrir une protection accrue contre ce mal que constitue la torture.

Ces dernières années, nous avons vu une fois de plus combien étroitement sont imbriqués les concepts et les pratiques de démocratie pluralistes et le respect des droits de l'homme. La liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'opinion et d'expression et autres droits fondamentaux de l'homme sont des conditions sine qua non à une participation populaire significative dans tous les domaines de la vie sociale. Un exemple récent en est le retour de différents Etats d'Amérique latine à une démocratie pluraliste, allant de pair avec la restauration du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Cependant, la lutte pour la démocratie reste une tâche difficile. Dans trop de cas, un gouvernement totalitaire ou autoritaire reste la règle. Pour beaucoup de dirigeants, le test que représentent des élections libres et significatives semble trop dangereux à envisager. Comment autrement pourrait-on expliquer les menaces ouvertes ou voilées, la coercition, le harcèlement, l'emprisonnement et pire encore, qui s'abattent sur ceux qui ont le courage de faire valoir leurs droits? Cependant, ces pratiques se produisent dans de nombreux Etats qui se sont solennellement engagés à respecter eux-mêmes ces droits. Aussi attristant que cela puisse être, nous devrions insister sans relâche pour une pleine application de ces engagements, comme les signataires de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité

M. van den Broek (Pays-Bas)

et la coopération en Europe l'ont fait il y a deux mois seulement à Helsinki, lors de la commémoration du dixième anniversaire de la signature de ce document.

Le refus des droits fondamentaux de l'homme à la majorité de la population de l'Afrique du Sud, aggravé par un système constitutionnel de discrimination raciale, a conduit ce pays au bord de la désintégration et du chaos. Son gouvernement a eu recours à la proclamation de l'état d'urgence dans de larges parties du pays. Malgré les exigences légitimes de changement faites par le passé et provenant à la fois de l'Afrique du Sud elle-même et de la communauté internationale, le Gouvernement sud-africain s'est opposé jusqu'ici à entamer un dialogue sur le plan national et à mettre en oeuvre les réformes fondamentales visant à l'abolition de l'apartheid.

M. van den Broek (Pays-Bas)

A notre avis, le seul espoir de changement pacifique en Afrique du Sud réside dans ce dialogue national élargi. Nous jugeons essentiel qu'une série de mesures propres à accroître la confiance soient prises par le Gouvernement sud-africain afin de promouvoir ce dialogue. Nous constatons que certaines dispositions ont été prises afin d'éliminer divers éléments du système d'apartheid. Mais il n'y a pas de bon et de mauvais apartheid. Le système de l'apartheid doit être aboli purement et simplement.

C'est le changement pacifique en Afrique du Sud que nous recherchons. Nous ne voulons pas encourager la guerre civile ou la violence, d'où quelle vienne. L'isolement de l'Afrique du Sud, souvent prôné, ne ferait à mon avis que le jeu des champions de l'apartheid et serait donc contre-productif. Ce qu'il faut, c'est faire davantage pression sur l'Afrique du Sud en recourant à des mesures sélectives appuyées par le plus grand nombre de pays possible. Voilà pourquoi mon gouvernement demeure favorable à l'action menée par le Conseil de sécurité. Les dix membres de la Communauté européenne, auxquels sont venus s'ajouter l'Espagne et le Portugal, ont réussi pour leur part à harmoniser leurs positions sur un certain nombre de mesures restrictives. Nous devons faire pression sur le Gouvernement sud-africain, mais nous devons aussi appuyer les forces qui, en Afrique du Sud, œuvrent à l'instauration d'une société non raciale et pacifique. Même en cette heure tardive, nous ne perdons pas l'espoir de voir la raison et l'humanisme l'emporter.

Cette session est une étape marquante sur la voie choisie en 1945 et il convient que nous nous souvenions d'un des concepts fondamentaux de l'Organisation, à savoir son universalité. Nous avons le devoir d'admettre dans nos rangs les pays prêts à accepter les obligations de la Charte, comme c'est le cas de la République de Corée. Nous devons par ailleurs respecter les dispositions de la Charte si des voix s'élèvent pour demander l'expulsion d'un des Membres de l'Organisation ou la limitation de ses droits. L'avenir même de notre Organisation serait menacé si nous, Membres des Nations Unies, sapions la Charte. Les nations grandes et petites que nous sommes ont besoin des Nations Unies dans leur lutte contre les forces centrifuges qui tendent à désorganiser la société mondiale. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une coopération internationale authentique pour que la devise anniversaire : "Les Nations Unies pour un monde meilleur" devienne une réalité.

M. GUTIERREZ (Costa Rica) (interprétation de l'espagnol) : C'est avec grand plaisir que ma délégation s'associe aux félicitations adressées au Représentant permanent de l'Espagne, l'Ambassadeur Jaime de Pinies, diplomate éminent bien connu aux Nations Unies pour son importante contribution aux travaux de l'Organisation, à l'occasion de son élection par acclamation à la présidence de cette session de l'Assemblée générale durant laquelle nous célébrerons le quarantième anniversaire des Nations Unies.

De même, j'entends dire la reconnaissance de ma délégation à son illustre prédécesseur, M. Paul Lusaka, Représentant permanent de la Zambie, qui a dirigé avec succès les travaux de l'Assemblée générale pendant la trente-neuvième session.

Le Gouvernement du Costa Rica remercie vivement ceux qui l'ont élu à l'une des vice-présidences de l'Assemblée générale. Cette élection est une raison supplémentaire pour mon pays de redoubler d'efforts afin d'aider l'Assemblée à s'acquitter des lourdes tâches auxquelles elle est confrontée.

Notre peuple et notre Gouvernement sont profondément affligés par la tragédie qui frappe le peuple frère du Mexique. Aussi nous félicitons-nous de voir avec quelle rapidité et avec quelle solidarité l'Assemblée générale s'est penchée sur le problème, priant le Secrétaire général de coordonner l'assistance multilatérale en consultation avec le Gouvernement mexicain.

Nous approchons de la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation. Dans un mois, les Nations Unies fêteront quatre décennies d'activité.

Cette commémoration est, pour les Etats Membres, une occasion unique de se livrer à un sincère examen de conscience. Le moment est particulièrement bien choisi pour faire un retour en arrière, pour réfléchir aux objectifs fixés lors de la création de l'Organisation et pour évaluer si les efforts nécessaires ont été faits pour les réaliser et, enfin, pour voir dans quelle mesure les Nations Unies ont répondu aux espoirs placés en elles lorsqu'elles ont commencé leurs travaux en cet automne prometteur de 1945. Le moment est venu de faire le bilan et de réfléchir à l'Organisation que l'on avait à l'esprit, à celle que nous avons aujourd'hui et à celle que nous voudrions avoir demain.

Il y a 40 ans, le Ministre des relations extérieures du Costa Rica d'alors, M. Julio Acosta, a signé le document qui créait l'Organisation. A l'instar des autres pays fondateurs, le Costa Rica a placé de grands espoirs en les

M. Gutierrez (Costa Rica)

Nations Unies, pierre angulaire d'un nouvel ordre international, d'une communauté mondiale qui serait la garante authentique de la paix et de l'entente entre tous les peuples du monde.

Nous pensions que l'expérience traumatisante de la seconde guerre mondiale suffisait pour se rendre compte qu'il était indispensable pour la survie du genre humain, de disposer d'une organisation internationale qui travaillerait activement à la paix, une fraternité d'Etats qui seraient capables de régler les différends entre les peuples et ne connaîtrait pas le sort de la Société des nations l'inefficacité douloureuse et l'inutilité frustrante.

Malheureusement, nous sommes aujourd'hui confrontés à une dure réalité. S'il est vrai que l'on a réussi à esquiver le spectre sanglant d'une conflagration mondiale, on est en droit de se demander si c'est à un sentiment de fraternité ou au simple équilibre de la terreur que nous devons d'avoir évité l'holocauste final. Sans vouloir préjuger la réponse à cette question, il faut bien reconnaître que la paix n'a pas régné dans le monde ces quarante dernières années. Combien de conflits, de crises et de différends ont affligé l'humanité depuis 1945? Combien de sang a coulé? Combien d'hommes et de femmes sont morts du fait de la violence? Combien ont enduré la prison, la torture, l'exil et l'oppression? Ce qui est le plus tragique dans cet examen de conscience, c'est de devoir constater que l'on ne peut pas fournir de réponse définitive à ces questions car les chiffres augmentent chaque jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est un bon exemple à cet égard : quand un problème international devient un point de l'ordre du jour, il est presque certain qu'il y restera inscrit année après année.

M. Gutierrez (Costa Rica)

On prononcera des milliers de paroles et la question sera l'objet d'une multitude de documents mais il lui sera difficile de recevoir une solution satisfaisante. Et ce n'est pas que l'Organisation le veuille ainsi ou qu'elle n'ait pas essayé de trouver des issues à ces problèmes, non la responsabilité en incombe à des Etats Membres qui s'écartent de l'esprit de San Francisco lorsqu'il leur semble que cela sert leurs intérêts. C'est cette attitude qui sape les fondements des Nations Unies et fait que bien des fois leur Charte reste lettre morte.

Malgré tout, il est réaliste de reconnaître aussi que l'on a réalisé des progrès importants dans certains domaines. Il n'y a aucun doute que beaucoup d'organismes spécialisés ont fait un travail de premier ordre et ont obtenu des résultats sans précédents, que l'effort individuel et isolé des Etats n'aurait pu obtenir. A cet égard, nous croyons que la coopération offerte par les Nations Unies a eu une importance notoire et représente un motif de fierté légitime pour l'Organisation.

Nous avons lu avec grand intérêt le Rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation qui, avec son soin coutumier, a fait allusion à la situation internationale, en nous offrant un tableau réaliste et franc, tant des problèmes graves qui affligent la communauté internationale que des mesures qu'il faudrait adopter pour leur trouver une solution. Ma délégation rend hommage au Secrétaire général pour le souci qu'il a manifesté et pour son dévouement aux idéaux des Nations Unies.

Devant ce tableau, il est essentiel de revenir aujourd'hui à nos sources, à l'esprit de 1945. Nous devons agir vigoureusement pour transformer en réalité les idéaux qui présidèrent à la naissance de cette Organisation. Il faut que cesse la méfiance, que cesse l'ambition du pouvoir, que cesse l'utilisation de la violence et des pressions économiques et politiques pour protéger d'obscurs intérêts. Que l'Organisation cesse progressivement d'être une instance où l'on expose et commente des problèmes et qu'elle se transforme en un instrument efficace de négociation et d'harmonie entre les nations, en une scène d'échanges vigoureux de coopération, de savoir, où le mot guerre ne serait qu'un souvenir du passé.

Pour mener réellement à bien les objectifs des Nations Unies, il est essentiel d'arriver à l'universalité. Notre Organisation est la plus vaste qui ait été créée par les sociétés humaines. Elle se doit d'atteindre une dimension plus vaste encore. Aucun peuple de la terre ne doit être privé de voix dans cette enceinte.

M. Gutierrez (Costa Rica)

Il n'existe aucune raison valable pour que l'on ferme les portes des Nations Unies à un Etat quelconque s'il est disposé à accepter ses principes directeurs. Si les leçons de l'histoire servent à quelque chose, elles nous montreront qu'ignorer l'existence d'un conflit n'est pas le meilleur moyen de le résoudre. Le cas des deux Corée en est un bon exemple, qui montre comment il y a toujours, hors du cadre de l'Organisation, des nations dont la présence est nécessaire pour que l'action internationale représente ou essaie de représenter toute l'action humaine. L'universalité se doit d'exister pour cette Organisation mais c'est un devoir qui est encore loin d'être réalisé.

C'est avec une grande satisfaction cependant que nous prenons note des premiers accords réalisés entre les deux Corée dans lesquels nous voudrions voir des présages d'arrangements plus vastes entre les deux parties d'un seul peuple.

Ce même idéal d'universalité doit présider aux efforts entrepris en vue de trouver des solutions aux maux graves qui frappent l'humanité. L'instabilité politique, le marasme économique, le malaise social, représentent des maladies généralisées dans notre monde. Parmi tous les problèmes douloureux que mentionne le Secrétaire général dans son rapport, et qu'il qualifie fort correctement de "poisons sociaux et politiques", j'estime qu'il est nécessaire d'en mentionner deux qui nous affectent tout particulièrement et auxquels aucun Etat n'échappe.

Il est urgent d'attaquer la racine du problème que représente le terrorisme. Ce phénomène qui se se heurte de front aux principes qui donnent leur sens aux Nations Unies, se généralise de façon alarmante. Tous les Etats, riches ou pauvres, sont aujourd'hui les victimes de ce fléau irrationnel ou le seront. L'enlèvement récent de la fille du Président d'El Salvador, M. José Napoléon Duarte, représente un maillon dramatique de cette chaîne cruelle de barbarie.

Nous savons que bien des fois on prétend justifier les actes terroristes par des raisons d'ordre politique et social. Pour mon pays, cette attitude n'est qu'un signe de recul et d'obscurantisme. Le recours à la terreur comme instrument d'action politique n'a aucune justification et ne doit susciter que mépris et condamnation.

Le terrorisme est un phénomène international. Il est illusoire pour un pays de croire qu'il échappera à ce fléau. Il est aussi erroné de penser que sa présence dans un Etat représente un problème interne que la communauté internationale peut ignorer. Un acte de terrorisme est un crime contre le genre humain, qui affecte tous les pays de la même façon. C'est pourquoi le Costa Rica

M. Gutierrez (Costa Rica)

estime qu'il est essentiel de prendre des mesures concrètes pour éliminer cette plaie, dont les proportions nous inquiètent profondément. Et cette préoccupation augmente encore lorsque nous constatons que bien que tous les Etats condamnent oralement ce phénomène odieux, certains d'entre eux non seulement ne respectent pas les conventions internationales qui visent à l'éliminer mais favorisent et préconisent l'utilisation de la terreur.

Un problème encore plus dévastateur et douloureux est celui des réfugiés. Sa persistance et son accroissement confirment l'idée que dans bien des régions du monde, les mots de la Charte des Nations Unies ne restent que cela, des mots. Une fois de plus, nous voyons que les principes de 1945 ne sont pas devenus réalité. Le défilé catastrophique d'hommes, de femmes et d'enfants qui se voient obligés d'abandonner leurs foyers d'origine pour fuir les horreurs de la guerre et la persécution politique, la misère et l'oppression, continue et ne fait qu'augmenter et cette tragédie se répercute dans les nations qui reçoivent ces réfugiés, qui ne disposent pas toujours des moyens économiques et sociaux nécessaires pour accueillir en leur sein ces personnes déplacées et leur offrir la vie digne à laquelle elles ont droit en tant qu'êtres humains.

Des millions de personnes connaissent aujourd'hui ce dernier problème dans notre planète déchirée. Au cours des dernières années, son ombre a menacé également mon pays et l'a obligé à faire face à des réalités que nous ignorions jusqu'à présent. Il est possible que le chiffre des personnes déplacées ou réfugiées qui ont trouvé aujourd'hui un abri au Costa Rica semble ridiculement faible par rapport aux chiffres mondiaux : 200 000, venant pour la plupart du Nicaragua. Néanmoins à notre échelle, cela constitue une quantité écrasante, près de 10 p. 100 de la population totale du pays, d'un pays sous-développé, au potentiel économique faible. Les complications que font naître leur présence au Costa Rica représentent une charge difficile à supporter. Et pourtant, nous n'avons pas fermé nos portes et nous essayons de les aider avec nos ressources limitées. Cependant nous estimons qu'il est essentiel que la communauté internationale offre une aide plus efficace aux programmes qu'exécute dans notre pays le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Le travail louable qu'il effectue en faveur des populations réfugiées, de leur établissement et de leur retour éventuel doit faire l'objet d'un encouragement vigoureux de la part de l'Organisation. Le renforcement des activités du Haut Commissariat est pour nous un objectif prioritaire.

M. Gutierrez (Costa Rica)

L'ampleur et les répercussions de certains problèmes que la géographie pourrait limiter au plan régional les associent pourtant à cette sombre liste de tragédies que notre monde affronte. Leur ampleur les transforme en problèmes communs à toute l'humanité et il convient de les résoudre par un effort commun, qui incombe également à toute l'humanité. Ce sont des problèmes dont l'existence, et nous le regrettons, montre de façon flagrante que la communauté internationale ne dispose pas encore de moyens suffisamment bien définis pour éliminer la faim et la misère et offrir un avenir meilleur; ce sont des problèmes qui nous placent inévitablement devant les abîmes de disparités qui existent encore entre le monde développé et le monde en développement, face à la coexistence tragique de l'abondance et de la malnutrition, de la haute technologie et de l'ignorance primitive, de la richesse dont jouissent les uns et de la pénurie dramatique et les charges financières écrasantes dont souffrent les autres.

Je veux parler très concrètement du problème de la faim en Afrique et du problème de la dette extérieure en Amérique latine. La situation alimentaire critique de l'Afrique est un drame dont les conséquences tragiques touchent aujourd'hui des millions d'êtres humains. C'est un drame dont les proportions sont trop vastes, trop lancinantes, un drame sans précédent dont la solution appelle un effort sans précédent. Nous ressentons honte et douleur lorsque nous réalisons au moment où nous parlons ici que des milliers d'hommes meurent de faim. Il est vrai que la communauté internationale s'est penchée sur ce problème, mais il est tout aussi vrai qu'elle est en mesure d'offrir une solidarité plus efficace et plus énergique. Il est essentiel que davantage de ressources et d'efforts soient consacrés à la solution de ce problème, et il est primordial que les conditions nécessaires soient mises en place pour qu'un phénomène de ce genre ne se reproduise jamais.

L'Afrique a besoin d'un soutien international important pour répondre à ses graves problèmes de santé, d'adduction d'eau, d'approvisionnement et à ses besoins agricoles élémentaires. Il est pénible de constater que les gouvernements africains doivent consacrer au service de leur dette extérieure des ressources dont ils ont besoin de toute urgence pour le développement de leur peuple.

Ces réflexions sur les problèmes de la dette extérieure nous amènent à nous demander si le nouvel ordre mondial qu'avaient souhaité les fondateurs de 1945 existe aujourd'hui. Cette réflexion est particulièrement pertinente pour les

M. Gutierrez (Costa Rica)

Latino-Américains parce qu'à l'époque on pensait généralement que notre région serait celle qui bénéficierait le plus rapidement des acquis du développement économique et social.

Malheureusement, ces espoirs n'ont pas été réalisés. Quarante ans plus tard, l'Amérique latine est la région qui connaît les problèmes économiques les plus graves. L'Amérique latine est étouffée par une crise financière et économique sans précédent dont nous connaissons tous les origines. Les restrictions du commerce international, le protectionnisme des pays industrialisés et l'instabilité des taux élevés d'intérêt amplifient ce problème et constituent des obstacles au processus de reprise que les gouvernements latino-américains ont mis en oeuvre. C'est pourquoi nous estimons que la responsabilité du problème de notre endettement n'incombe pas uniquement à nos pays, non plus que sa solution. Vous savez tous qu'il y a plusieurs responsables de la crise et que nous ne sommes que l'un des débiteurs. Nous sommes des débiteurs non pas parce que nous le souhaitons, mais parce qu'un ordre économique injuste nous a obligés à l'être. Nous n'avons pas nié notre responsabilité, mais nous souhaitons dire clairement que la solution d'un problème aussi grave incombe aussi aux pays industrialisés, aux banques créditrices et à tous les organismes financiers internationaux.

Le Costa Rica reconnaît sa dette. Il essaie d'y faire face malgré les rudes conditions qui lui sont imposées pour s'acquitter de ses obligations, mais nous avons besoin de conditions de paiement favorables, conformes à notre économie, afin de consolider notre démocratie politique, économique et sociale.

Le Costa Rica consacre un pourcentage élevé de ses ressources à l'amélioration et au perfectionnement de ses systèmes d'éducation, de santé et d'infrastructure. Notre politique de désarmement le permet. Néanmoins, au cours de ces dernières années, nous avons dû consacrer 50 p. 100 de notre revenu provenant des exportations au service de notre dette extérieure. Nous n'investissons pas dans les armements, mais nous ne pouvons pas non plus consacrer ces ressources au développement.

Le Costa Rica estime que l'ampleur du problème de la dette de l'Amérique latine est telle que l'Organisation des Nations Unies ne peut pas se permettre d'en faire abstraction. C'est pourquoi nous demandons instamment aux Nations Unies de rechercher des solutions globales et concrètes, aussi bien politiques qu'économiques, et de définir de nouveaux paramètres de négociations qui fassent intervenir toutes les parties qui, d'une façon ou d'une autre, sont responsables de cette crise.

M. Gutierrez (Costa Rica)

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons avancer sur la voie qui mène à la solution d'une question aussi urgente. Mais ce n'est pas seulement le problème de la dette extérieure écrasante qui inquiète et afflige les peuples d'Amérique latine; il est des cas d'injustice, d'agression et de violence qui impriment leur triste sceau sur la vie de milliers de Latino-Américains. Actuellement l'aspect le plus cruel et le plus tangible de cette réalité est la crise qui, depuis de longues années déjà, affecte la région centraméricaine, une région durement éprouvée par l'histoire et qui, outre les problèmes traditionnels et déjà écrasants qu'elle doit affronter, sert aujourd'hui, une fois de plus, et ce contre la volonté et les intérêts de ses habitants, de théâtre pour l'affrontement Est-Ouest et de pont de dégageement au conflit des puissances extérieures.

Depuis 1983, les peuples d'Amérique centrale ont participé à un processus hardi et novateur de négociation sous l'égide louable de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela : l'initiative de Contadora, orientée vers un objectif fondamental : trouver une solution pacifique à la crise de l'Amérique centrale. Le processus de Contadora a suscité de grands espoirs et l'attitude de la communauté internationale à l'égard de cette initiative ne pourrait pas être plus encourageante.

C'est un lieu commun dans les instances internationales que d'émettre des opinions positives sur cette initiative; il est de bon ton de louer son esprit et de renouveler maintes fois son appui à la médiation de Contadora. Cette attitude remarquable de la communauté internationale face aux démarches de Contadora nous réjouit grandement parce que nous aussi nous croyons - et nous l'avons dit maintes fois - qu'elles représentent la solution la plus viable pour régler de façon pacifique et globale les problèmes de l'Amérique centrale.

Le Costa Rica continue à croire que ce point de départ est correct. Mais mon pays estime que le moment est venu de voir les fruits de ce processus; le moment est aux solutions efficaces et non plus aux paroles. Si ce n'est pas le cas, Contadora risque de se transformer en un objectif en soi et en une négociation éternelle qui ne résoud rien.

La perte de crédibilité de l'initiative latino-américaine de Contadora aurait des conséquences tragiques et fatales. Elle donnerait de nouveaux arguments à ceux qui croient que l'épée et le fusil sont les seuls moyens de résoudre les problèmes d'Amérique centrale.

M. Gutierrez (Costa Rica)

A cet égard, nous tirons grande satisfaction des progrès accomplis lors de la dernière réunion des ministres d'Amérique centrale et des pays du Groupe de Contadora qui s'est tenue à Panama les 12 et 13 septembre. Nous avons aujourd'hui entre les mains une nouvelle version du projet de l'Acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale. Nous avons toutes raisons de dire aujourd'hui dans cette enceinte que nous nous sentons optimistes car nous percevons qu'une solution pratique se dégagera dans un délai relativement bref. Dans l'intérêt de la paix et de la prospérité en Amérique centrale, nous souhaitons vivement qu'il en soit ainsi, et c'est pourquoi nous prions instamment toutes les parties, tous les pays qui, d'une façon ou d'une autre, sont touchés par la crise en Amérique centrale, de prouver qu'ils sont décidés à trouver une solution concrète aux problèmes de notre région.

M. Gutierrez (Costa Rica)

Prenons les mesures réelles qui nous permettront de ratifier ce document essentiel, faisons montre de la volonté politique indispensable pour que ce grand effort de paix se transforme en un engagement juridique obligatoire et contraignant.

Le Costa Rica espère que, grâce au mécanisme qui va être créé par l'Acte de Contadora, on pourra résoudre le seul problème qui nous associe à la crise centraméricaine, à savoir les agressions frontalières dont nous avons été victimes de la part du Gouvernement du Nicaragua. Au cours de ces dernières années, le Costa Rica et son gouvernement ont fait l'objet d'agressions constantes et permanentes dont les manifestations vont d'une attaque ouverte et détournée contre une patrouille de gardes civils qui effectuaient des travaux de surveillance en un point frontalier le 31 mai dernier, à des menaces voilées de la part des hautes autorités militaires et politiques du Nicaragua.

Pour que l'Acte de Contadora se transforme en un instrument qui permette aux peuples de l'Amérique centrale de concrétiser leurs aspirations légitimes à la paix, à la démocratie, à la justice et au développement, il faut que la communauté internationale fasse montre d'une solidarité vigoureuse et efficace qui honore les nombreuses manifestations d'appui qui ont été apportées au Groupe de Contadora.

Il faut aussi que les aspirations de tous les pays et les efforts qu'ils revendiquent dans le domaine de la limitation des armements se concrétisent réellement. Le moment est venu pour que ce rejet de la course aux armements, tant de fois exprimé au sein de cette Assemblée et en de nombreuses autres instances internationales, se traduise par des mesures concrètes, et pas seulement par des discours prudents et des résolutions impeccables. On en a trop dit et on n'en a pas assez fait. Qu'il suffise de rappeler que, pendant la première session ordinaire de cette même Assemblée, en janvier 1946, on a approuvé une résolution dans laquelle figurait comme objectif l'élimination de toutes les armes atomiques et des autres armes de destruction massive. Il est scandaleux de constater que nous nous renonçons chaque jour davantage à ce vœu qui, pourrait-on dire, a vu le jour en même temps que l'Organisation.

Personne n'ignore combien il importe pour l'humanité que nous parvenions à des accords importants en matière de désarmement et combien il est nécessaire que ce désarmement devienne une réalité. Le Costa Rica, pays neutre et sans armée, a constamment appuyé les initiatives qui ont fait progresser cette Organisation dans

M. Gutierrez (Costa Rica)

le domaine du désarmement et il continuera d'appuyer toute action qui ouvrira de nouvelles voies dans ce domaine délicat. Tout au long de ces 40 années, nous avons observé avec appréhension les relations entre les deux superpuissances. On est passé de la tension à l'affrontement, et de l'affrontement on est revenu à des situations de tension. Néanmoins, il existe aujourd'hui des éléments qui permettent un certain optimisme. Des conversations sur le désarmement ont lieu, et dans quelques jours une réunion se tiendra entre les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Il y a longtemps que les perspectives d'une diminution éventuelle de la tension, possibilité toujours souhaitable, n'ont été meilleures qu'aujourd'hui.

Sur l'initiative du Costa Rica et avec l'appui unanime de tous les pays qui font partie de cette Assemblée générale, l'année 1986 sera proclamée "Année internationale de la paix". Cette initiative, qui exprime la vocation de paix qui est la plus haute aspiration de l'humanité devrait se transformer en une force morale et éthique qui, au niveau mondial, orienterait les consciences des dirigeants du monde à l'est et à l'ouest, au nord et au sud, vers cet objectif essentiel qui résume le sens et la raison d'être des Nations Unies.

Au moment voulu, ma délégation fera distribuer le projet de résolution correspondant, qui contiendra le texte de la proclamation de l'Année internationale de la paix, le 24 octobre 1985. Nous prions instamment toutes les délégations du monde d'enrichir ce document de leur patronage.

Enfin, je lance un appel à tous les Etats Membres de l'Organisation, pour que celle-ci puisse jouer efficacement le rôle qu'elle est appelée à remplir dans la solution des graves problèmes qui affligent l'humanité. S'il n'en était pas ainsi, nous serions tous, bien malgré nous, directement responsables de l'holocauste final.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous venons d'entendre le dernier orateur pour cet après-midi. Plusieurs représentants ont demandé à prendre la parole dans l'exercice de leur droit de réponse.

Je rappelle aux membres de l'Assemblée que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à 5 minutes pour la seconde intervention, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. GUDA (Suriname) (interprétation de l'anglais) : C'est un grand plaisir pour moi de féliciter l'ambassadeur Jaime de Piniés à l'occasion de son élection à la présidence. Nous sommes convaincus que l'Assemblée générale mènera ses travaux à bien sous la direction expérimentée dont il a fait montre au cours de toute sa brillante carrière diplomatique.

Ma délégation désire faire quelques brèves remarques pour répondre à la déclaration faite hier par le représentant du Luxembourg au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres.

Dans sa déclaration, le représentant du Luxembourg, quand il a examiné la situation politique dans notre région, a cru bon de dire de mon pays qu'il était l'une des exceptions s'agissant du régime démocratique et pluraliste de l'Amérique latine. Etant donné les bonnes relations qui existent entre mon pays et la Communauté européenne, nous déplorons profondément les allégations sans fondement de ce représentant. De l'avis de ma délégation du moins, elles découlent clairement, soit d'une fausse notion du processus de démocratisation qui s'est déroulé dans notre pays depuis la révolution de février 1980, soit d'un déni pur et simple de ce processus. Ceci ne nous surprend pas, car la source de cette allégation maligne et non fondée est bien connue de tous.

Si l'histoire récente de notre pays au cours du processus révolutionnaire avait été connue, le représentant du Luxembourg aurait compris que nous n'avons ménagé aucun effort afin d'accélérer l'important processus auquel participe toute la population du Suriname, et cela en dépit des mesures de coercition économique et politique de certains gouvernements.

Le manque de temps nous empêche d'en dire davantage à ce propos aujourd'hui, mais nous le ferons en temps voulu, dans les instances appropriées et par les voies qui conviennent.

Pour terminer, nous rejetons catégoriquement, une fois de plus, les allégations portées contre mon gouvernement et nous exprimons l'espoir que ces allégations sans fondement ne viendront pas troubler les excellentes relations que mon pays entretient actuellement avec de nombreux Etats membres de la Communauté européenne.

M. WAGNER (Pérou) (interprétation de l'espagnol) : Une délégation, cet après-midi, a cru bon d'évoquer, à grand renfort d'éloquence, un pays qui, pourtant, s'oppose à tout impérialisme et fait droit à une expression légitime de volonté populaire en s'opposant à un ordre international sans aliéner son indépendance face à une quelconque hégémonie. Il est à déplorer que, ayant vainement tenté de défendre une thèse qui a été récemment rejetée par la Conférence ministérielle des pays non alignés, elle ait eu recours à un expédient douteux pour insinuer qu'une attitude lucide et souveraine concernant la dette extérieure, approuvée par plus d'une centaine de pays à Luanda, serait le résultat de consultations ayant abouti à une capitulation.

Ce n'est pas à nous d'en payer la dîme avec la reddition de notre souveraineté. Le choix de la démocratie fait par l'Amérique latine ne date pas d'hier et notre continent latino-américain continue d'opter pour la liberté et la justice sociale. Tous les Latino-Américains doivent être les rédempteurs de l'unité et de l'autonomie de l'Amérique latine si nous voulons être de vrais anti-impérialistes.

Un gouverne-ent comme celui du Pérou, qui a accédé au pouvoir par la voie directe du suffrage, et qui a été élu à une écrasante majorité populaire après plus de 60 années de lutte, de persécution et d'exil au nom de l'émancipation de l'Amérique indienne, n'a pas besoin et n'accepte pas qu'on lui donne des leçons d'anti-impérialisme.

M. CHAMORRO MORA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Nous voudrions saisir l'occasion que nous a donnée le Ministre des affaires étrangères du Costa Rica pour faire usage, pour la seconde fois, de notre droit de réponse.

Je tiens à affirmer que nous sommes, comme lui, très préoccupés par la situation grave qui existe dans la région centre-américaine et que nous estimons également que nous devons passer des paroles aux solutions effectives. C'est dans ce sens que nous lançons un appel fervent pour que nous ayons recours non seulement aux mécanismes de solution que nous offre le Groupe de Contadora, mais également à ceux prévus aux termes de la Charte des Nations Unies, surtout aujourd'hui, au moment où nous célébrons le quarantième anniversaire de la fondation de l'Organisation, et notamment pour ce qui est de la solution de différends ou de situations qui risquent de dégénérer en menace à la paix et à la sécurité internationales.

M. Chamorro Mora (Nicaragua)

Nous lançons un appel fervent au peuple et au Gouvernement du Costa Rica, par l'intermédiaire de son ministre, afin qu'il réfléchisse sérieusement à la proposition faite par mon gouvernement en juillet dernier en vue d'établir une zone neutre de sécurité, sous contrôle international, qui contribuerait grandement à l'élimination des tensions et des incidents qui se produisent fréquemment sur une frontière commune.

Nous lui demandons instamment de répondre à l'appel des ministres des Etats membres du Groupe de Contadora, qui nous ont priés publiquement d'entamer, dans 10 jours au plus, des conversations qui nous permettraient de progresser sur la voie de la création d'une telle zone neutre de sécurité.

La paix est une nécessité pour la coexistence entre nations civilisées. L'atteindre dépend de la volonté des peuples et, plus encore, de la maturité et de la responsabilité de leurs dirigeants. Nous voulons éviter à nos peuples, à l'Amérique centrale, à l'Amérique latine et à la communauté internationale le déclenchement d'une guerre en Amérique centrale. En ouvrant le dialogue immédiatement, comme il sied à des nations soeurs, liées par l'histoire, des nations qui, comme la nôtre, ont été parmi les premières à signer la Charte des Nations Unies, nous participerions ainsi, de manière notable, à la célébration du quarantième anniversaire de notre Organisation.

Monsieur le Ministre, votre peuple et votre gouvernement ont la parole. Agissons aujourd'hui pour préserver la paix alors qu'il est encore temps. De notre côté, nous vous assurons que notre gouvernement a fermement décidé de ne pas représenter une menace pour votre pays, et qu'il ne s'attaquera jamais à nos frères costariciens.

La séance est levée à 19 h 55.